



RAPPORT d'activité

2024



SOMMAIRE

01 Rapport moral P.05

02 La société protectrice des animaux P.09

Notre histoire	p.10
Notre vision	
Nos missions	
La SPA en quelques grandes dates	p.11
Notre stratégie 2030	p.12
La gouvernance.....	p.14
Vue d'ensemble de l'activité 2024 :	
notre réseau et chiffres clés	p.16
Temps forts 2024	p.19

03

Rapport d'activité P.21

Notre présence territoriale	p.22
Nos actions de protection animale	p.29
La lutte contre la maltraitance.....	p.35
Nos sites.....	p.39
La mise en valeur de nos actions	p.45
Les leviers pour financer nos actions	p.49
La transparence et l'éthique	p.53
Nos moyens humains	p.54

04 Rapport d'orientation P.57

05 Annexes P.60





RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL

En 2024, la SPA a fait face à des défis majeurs, marqués par une diminution des adoptions et une augmentation des sollicitations d'intervention adressées par les forces de l'ordre. Malgré ces obstacles, nous avons intensifié nos efforts pour protéger les animaux et sensibiliser le public à leur bien-être.

Au cours de l'année, la SPA a permis 39 863 adoptions, dont 11 683 chiens et 25 703 chats. Ce chiffre est impacté par une baisse notable des adoptions de chiens de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance est en partie attribuée au contexte économique difficile et à la présence accrue de chiens nécessitant une attention spécifique en raison de leur race ou de leur passé. Parallèlement, 43 742 animaux abandonnés et maltraités ont été recueillis dans les 64 refuges et Maisons SPA, contribuant à la saturation des capacités d'accueil.

Pour remédier à cette situation, nous prévoyons d'étendre notre réseau par l'intégration de nouveaux sites et de réaliser des travaux dans nos structures existantes afin de pouvoir accueillir davantage d'animaux et d'améliorer leur bien-être.

Cela passe bien sûr également par l'encouragement à l'adoption afin de libérer de la place pour de nouveaux pensionnaires. Fin 2024, le nouveau refuge de Gennevilliers a ouvert ses portes après trois ans de travaux, et des chantiers importants ont démarré dans les refuges de Cluses, Maubert-Fontaine et Chamarande. De nombreuses améliorations ont été réalisées comme la rénovation d'une partie des boxes à Briançon, la création de quatre parcs de détente à Chameyrat, ou encore la création d'un chalet pour les chats libres et d'un parc de détente à Poulainville. Dans le même temps, la SPA poursuit ses actions de sensibilisation auprès du grand public afin de lutter contre l'abandon et de rappeler l'importance d'une adoption réfléchie. Trop souvent, les abandons en refuge résultent d'une méconnaissance des besoins des animaux ou d'achats impulsifs. L'interdiction de la vente de chiens et de chats en animalerie depuis janvier 2024 constitue une avancée majeure. Toutefois, la vente d'animaux, en particulier de chiots et de chatons, reste autorisée lors de salons, foires ou sur internet. Il est donc essentiel de renforcer la législation et d'intensifier les contrôles. Sans ces mesures, l'abandon restera une solution de facilité, au détriment des animaux. La SPA reste également mobilisée pour obtenir l'interdiction en animalerie de la vente des nouveaux animaux de compagnie (NAC), symboles de l'animal-objet dont les besoins spécifiques sont souvent méconnus et qui finissent régulièrement abandonnés dans nos refuges.



LES 12 DISPENSAIRES DE LA SPA ont soigné **46 970 ANIMAUX EN 2024**, soit une hausse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation reflète les difficultés économiques rencontrées par de nombreux propriétaires pour subvenir aux besoins de leurs compagnons. De plus, l'activité de certains dispensaires a pu reprendre cette année avec le recrutement de vétérinaires.

En 2024, la SPA a poursuivi son engagement intensif dans la lutte contre la maltraitance animale, réaffirmant cette cause comme une priorité absolue. Nos équipes s'attachent à vérifier les signalements, à former les forces de l'ordre à l'identification des cas de maltraitance et à mobiliser les intervenants sur le terrain pour secourir les animaux en danger. Lorsque nécessaire, nous n'hésitons pas à engager des poursuites judiciaires. Le Centre de Traitement des Signalements de la SPA a traité au total 21 256 signalements de maltraitance, qui ont abouti à plus de 208 opérations de saisie et au sauvetage de 3 114 animaux. Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur nos partenariats de longue date avec les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur pour accompagner les forces de l'ordre et les magistrats dans cette lutte. En 2024, cette dynamique a été renforcée par la signature d'un nouveau partenariat avec la Direction Générale de la Gendarmerie, permettant d'intervenir encore plus efficacement face aux situations de maltraitance.

La sensibilisation du jeune public demeure une priorité pour la SPA. En 2024, 14 996 enfants ont été sensibilisés au respect des animaux lors d'interventions pédagogiques, et 43 Clubs Jeunes, dont quatre nouveaux, ont accueilli plus de 535 participants. Par ailleurs, la SPA a soutenu financièrement 355 associations locales de protection animale, pour un montant total de 377 000 €, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. Cet engagement vise à renforcer le tissu associatif dédié à la cause animale sur l'ensemble du territoire.

Pour promouvoir le bien-être animal et faire connaître ses actions, la SPA a poursuivi sa présence au festival de musique Hellfest et diffusé de nouveaux épisodes du Petcast autour de nos compagnons à quatre pattes. Par ailleurs, l'initiative « Une semaine pour bouger avec son animal », organisée dans le cadre de la grande cause nationale 2024, a permis de promouvoir les bienfaits de l'activité physique partagée entre les Hommes et leurs animaux. Elle a de plus lancé les inscriptions de sa première course solidaire en faveur de la cause animale, le Relais de la SPA, qui aura lieu le dimanche 18 mai 2025 au domaine national de Saint-Cloud (92).





Toutes ces actions n'auraient pu être menées sans l'engagement indéfectible de nos équipes salariées et bénévoles. Leur dévouement quotidien constitue le cœur même de notre association. Nous adressons également un immense merci à tous ceux qui nous soutiennent – adhérents, donateurs, testateurs, partenaires et pouvoirs publics. Grâce à vous, nous avons pu réunir les ressources essentielles pour mener à bien nos actions et concrétiser des projets ambitieux. Vous pourrez découvrir dans ce rapport d'activité 2024 toutes nos actions en faveur du bien-être et de la protection animale.

Malgré ces avancées, la SPA ne relâche pas ses efforts afin de devenir la référence en matière de protection animale dans la lignée de sa stratégie SPA 2030. Les défis restent nombreux, mais grâce à son engagement et à la solidarité de ses partenaires, elle continue de tracer la voie vers un avenir meilleur pour les animaux.”

JACQUES-CHARLES FOMBONNE,
Président bénévole de la SPA



LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est, historiquement en France, la première association qui œuvre dans le domaine de la protection animale. Elle est engagée à défendre et à promouvoir le bien-être des animaux.

NOTRE HISTOIRE

Ému par le sort réservé aux chevaux des cochers parisiens, le médecin Étienne Pariset, accompagné d'autres intellectuels, a fondé le 2 décembre 1845 la Société Protectrice des Animaux (SPA). Cette date marque le début d'un engagement inébranlable en faveur de la protection des animaux.

Au fil du temps, l'action de l'association s'est élargie pour inclure d'autres espèces animales, en particulier les animaux de compagnie. Depuis sa création, la SPA n'a jamais cessé d'adapter ses efforts aux évolutions et aux nouveaux enjeux de la cause animale et de la société. Grâce à son travail, la SPA demeure une force motrice dans la lutte pour le respect et la protection des droits des animaux en France.



NOTRE VISION

C'est avec conviction et engagement que nous partageons une vision commune : celle d'une relation entre l'Homme et l'Animal fondée sur le respect, le partage et la bienveillance. Nous nous efforçons de promouvoir cette philosophie dans toutes nos actions du quotidien. Nous aspirons à créer un monde où les animaux sont traités avec dignité et où leurs besoins physiques et émotionnels sont pleinement pris en compte.

NOS MISSIONS



Recueillir les animaux de compagnie abandonnés et/ou maltraités.



Soigner les animaux.



Faire adopter et donner une seconde chance aux animaux.



Sensibiliser l'ensemble de la population aux droits et devoirs envers les animaux.



Lutter contre toute forme de maltraitance, y compris l'abandon et le trafic.



Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal.

LA SPA EN QUELQUES GRANDES DATES

1845

Création de la Société Protectrice des Animaux.

1860

Napoléon III accorde la reconnaissance d'utilité publique à la SPA.

1945

Le premier dispensaire de la SPA ouvre à Paris (75).

1976

L'Assemblée Nationale adopte la première loi de protection animale qui reconnaît les animaux comme êtres sensibles (Code Rural) suite à la proposition de la « Charte de l'animal » déposée par la Présidente de la SPA Jacqueline Thôme-Patenôtre en 1972.

1994

Grâce à l'action de la SPA, le nouveau Code Pénal réprime les actes de cruauté envers les animaux de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende, et les mauvais traitements d'une amende allant de 457 € à 762 €

2015

Le Parlement adopte la proposition de loi conférant aux animaux le statut d'« êtres vivants doués de sensibilité » dans le Code Civil.

2020

La SPA participe à faire voter la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. La SPA établit son concept de nouveau refuge, lieu du bien-être et de la protection animale.

2023

La SPA ajoute un pilier supplémentaire à sa stratégie « SPA 2030 » : celui de l'éducation.

1850

L'Assemblée Nationale approuve la première loi relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques grâce au Général de Grammont, l'un des Présidents de la SPA.

1903

Le premier refuge de la SPA ouvre à Gennevilliers (92).

1948

La Section Jeunes de la SPA est créée pour sensibiliser les enfants au respect des animaux.

1993

La Cellule Anti-Trafic de la SPA est créée pour lutter contre les élevages clandestins.

2014

L'Assemblée Générale de la SPA proclame son opposition à toute euthanasie non justifiée par des raisons médicales. Le dispositif des Familles d'Accueil Définitives pour les animaux en difficultés d'adoption est créé.

2016

La SPA inaugure le Grand Refuge de Pervençères (61) dédié aux équidés.

2021

La SPA établit sa stratégie « SPA 2030 » déterminant les grands axes d'orientation vers lesquels l'association souhaite se diriger : partout, pour tous et contre toute forme de maltraitance.

2024

La SPA ouvre le nouveau refuge de Gennevilliers (92), véritable centre du bien-être animal.

NOTRE STRATÉGIE 2030

Guidés par la stratégie «SPA 2030», notre ligne de conduite pour les années à venir est empreinte d'une ambition certaine : devenir la référence en matière de protection animale. Cette feuille de route trace le chemin à suivre, définissant les projets à entreprendre et les nouveaux défis à relever dans le domaine de la protection animale.

Structurée autour de cinq piliers – la SPA partout, pour tous, contre toute forme de maltraitance, pour toute forme d'éducation, bien gérée – notre stratégie à long terme va porter des ambitions fortes pour que l'association intervienne sur tous les fronts. Les actions réalisées en 2024 ont été soigneusement alignées avec cette stratégie pour construire durablement l'avenir de la protection animale.

LA SPA PARTOUT

L'ambition de la SPA est d'étendre son implantation dans de nouveaux territoires et de développer son activité, que ce soit par l'intégration de sites existants ou la construction de nouvelles structures. À long terme, notre objectif est d'être présent dans chaque département et auprès de chaque métropole. Un projet de plan d'investissement immobilier pour les dix prochaines années a été établi, visant à financer l'intégration de nouveaux sites et à entretenir les structures existantes pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les animaux et le public. En parallèle, nous nous engageons à soutenir les autres associations de protection animale dans leur mission et à accompagner les collectivités dans leurs projets de protection animale. En unissant nos forces et en collaborant étroitement avec les acteurs locaux, nous aspirons à créer un réseau solide et étendu d'entraide et de soutien pour assurer le bien-être de tous les animaux.

LA SPA POUR TOUS

La SPA est véritablement aux côtés des Français à toutes les étapes de leur vie, en mettant particulièrement l'accent sur les plus jeunes, qu'elle sensibilise au bien-être animal. Elle accompagne également tous les propriétaires d'animaux, en particulier les plus démunis, et favorise la relation Homme-Animal. Pour tous, cela signifie également le sauvetage de nouveaux animaux grâce à de nouvelles conventions de partenariat avec des institutions, des collectivités et des associations, ainsi que la fidélisation et l'expertise de ses salariés par le biais de la formation et la création de parcours professionnels.

LA SPA CONTRE TOUTE FORME DE MALTRAITANCE

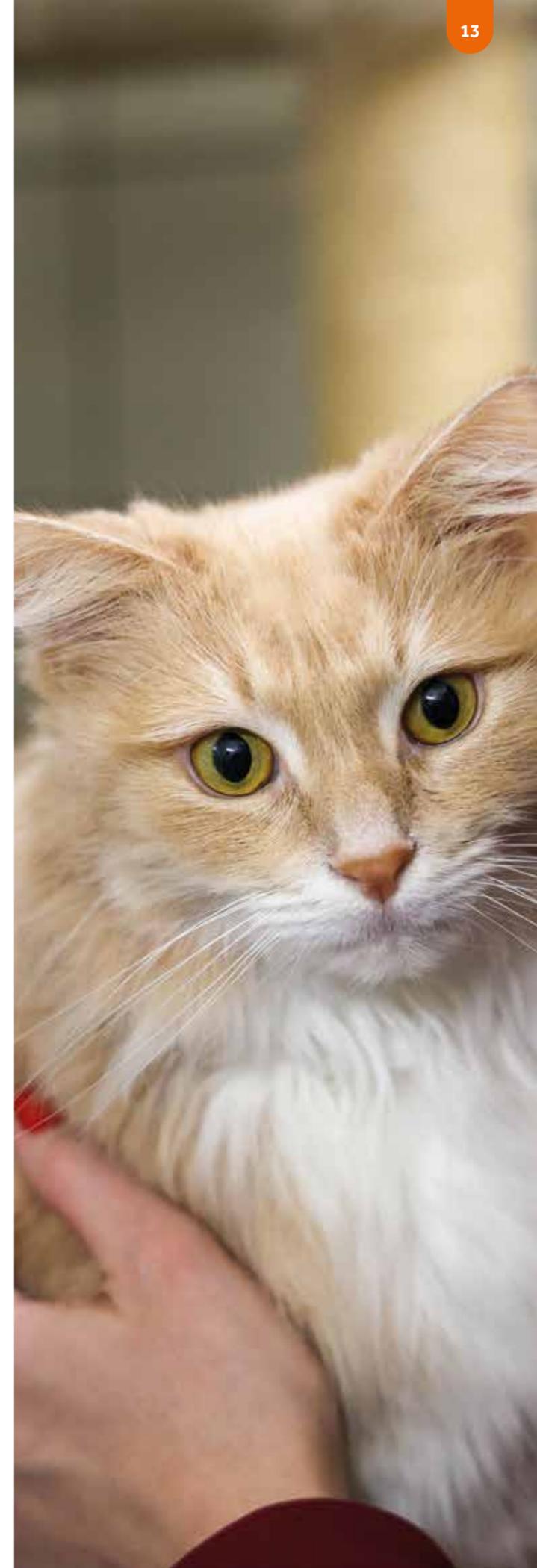
La SPA est engagée dans une lutte quotidienne contre la considération de l'animal comme un simple objet. Cette lutte s'exprime à travers une multitude d'actions menées sur divers fronts : des sauvetages d'animaux en détresse, la lutte active contre les trafics d'animaux, des plaidoyers auprès du gouvernement pour le renforcement de la législation en faveur de la protection animale, ainsi que la sensibilisation continue de l'opinion publique aux enjeux et aux droits des animaux. En agissant de manière globale et coordonnée sur tous ces périmètres, la SPA s'efforce de combattre l'exploitation et la maltraitance des animaux.

LA SPA POUR TOUTE FORME D'ÉDUCATION

La SPA souhaite accompagner chaque adoptant, et plus largement chaque propriétaire d'animal de compagnie, pour que celui-ci connaisse tous les besoins de son compagnon afin de garantir son bien-être. Elle s'engage à être visible auprès de tous les publics, en particulier les jeunes, afin de promouvoir le bien-être animal et de renforcer la relation Homme-Animal. La production et la diffusion de contenus d'expertise visant à améliorer la compréhension des animaux représentent un enjeu majeur pour l'association. De plus, la réalisation d'études sur la situation des animaux de compagnie en France permettra une vue d'ensemble de la protection animale et d'orienter les actions de la SPA en conséquence.

LA SPA BIEN GÉRÉE

Ce dernier pilier, le moins visible mais indispensable, suppose de construire une association bien gérée, sur des principes durables, à commencer par son patrimoine. C'est notamment dans ce cadre que la stratégie immobilière pluriannuelle 2020-2035 a été établie, définissant les projets d'investissement immobilier à venir tout en assurant la poursuite de la maintenance des infrastructures existantes. L'association garantit que les fonds qui lui sont confiés sont utilisés dans le cadre de sa mission de protection animale, ce qui lui a valu l'obtention du label «Don en confiance» en 2016, renouvelé en 2019 et 2022.



LA GOUVERNANCE

La SPA est dirigée par un Conseil d'Administration entièrement bénévole, renouvelé partiellement par tiers tous les deux ans. Composé de douze membres, dont un Président élu par le Conseil d'Administration, élus pour six ans par les adhérents, ce conseil joue un rôle crucial dans la définition de la politique de l'association.

Le Conseil d'Administration actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

Lors de la séance, quatre nouveaux membres du Conseil d'Administration ont été élus.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 01.01.2025



Président :
Jacques-Charles
Fombonne

Secrétaire Général

Mickaël Varlet

Trésorier

Jean-Marie Foinont

Isabelle Hallot
Jacques Gauchy
Philippe Harang
Emilie Gérard
Marie-Françoise Augustin
Céline Bryon-Portet Keller (nouvelle élue)
Patrick Marie (nouvel élu)
Fabrice Lacroix (nouvel élu)
Christian Brossard (nouvel élu)

L'organisation interne de la SPA est structurée pour servir au mieux les missions de l'association. À cet effet, un Comité de Direction a été mis en place pour mettre en œuvre la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

LE COMITÉ DE DIRECTION AU 01.01.2025

Directeur Général

Guillaume Sanchez

Réseau

Karine Dragula

Expertise protection et bien-être animal

David Legrand

Administration et Finances

Sarah Thibault-Poly

Affaires Juridiques, Collectivités locales et Libéralités

Guillaume Sanchez (par intérim)

Audit et Contrôle interne

Myriam Kaczmarek

Ressources Humaines

Mathilde Eghazarian

Communication et Marketing

Elise Loquetor

Patrimoine Immobilier

Samir Remila

Technologies

Guillaume Sanchez (par intérim)

VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ 2024

NOTRE RÉSEAU

Notre maillage territorial nous permet d'intervenir partout en France pour la protection des animaux, unifié au sein d'une association nationale aux pratiques qui se veulent homogènes.

64 refuges et Maisons SPA pour accueillir et héberger les animaux abandonnés et/ou maltraités
DONT 1 GRAND REFUGE POUR LES ÉQUIDÉS

12 dispensaires pour soigner les animaux des propriétaires démunis

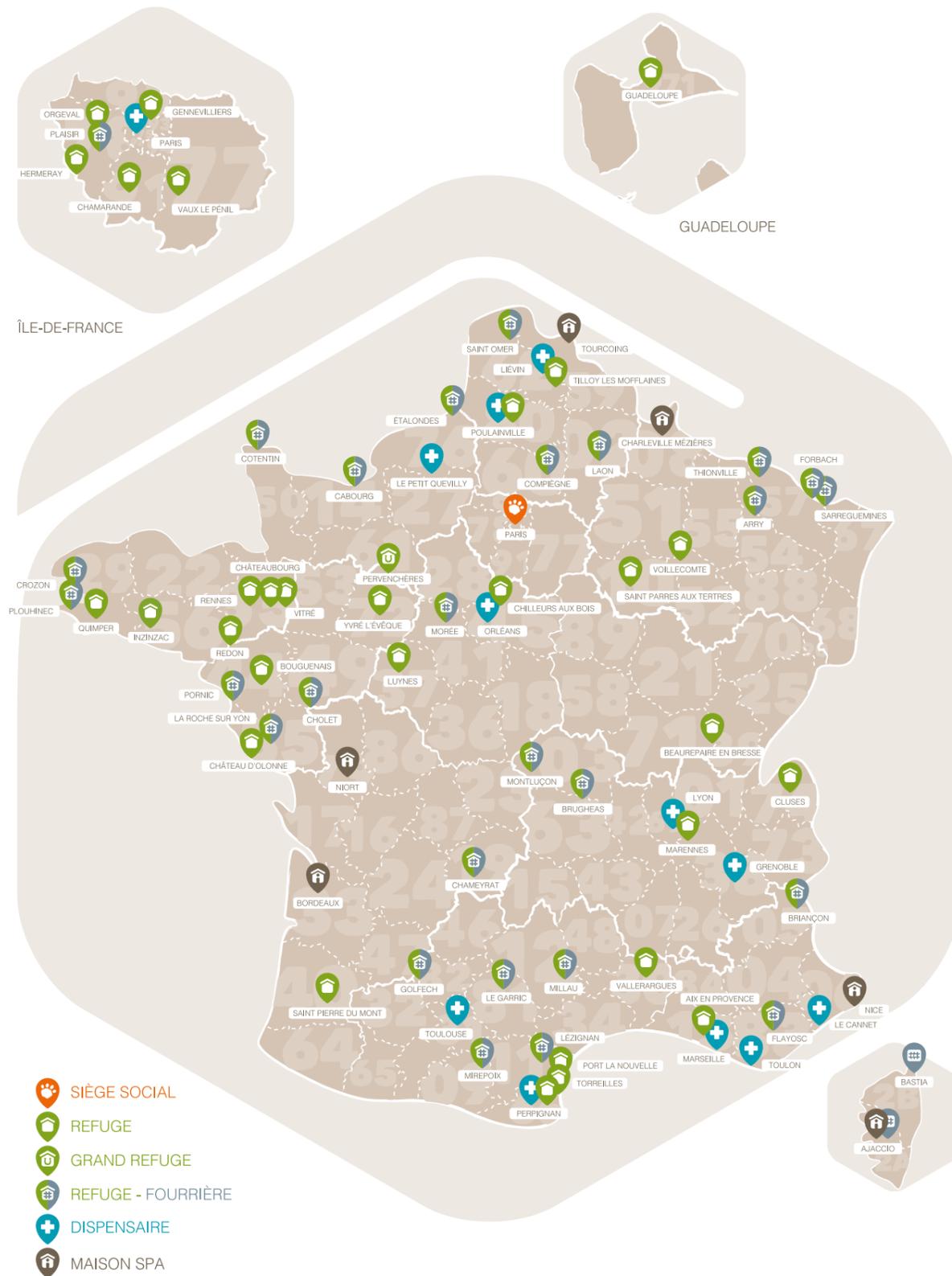
28 fourrières animales gérées par la SPA pour recueillir les animaux perdus ou abandonnés

43 Clubs Jeunes pour sensibiliser les enfants

Clubs Jeunes pour sensibiliser les enfants
AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

1 siège situé à Paris, regroupant les Pôles liés à la protection animale et les fonctions supports

NOS IMPLANTATIONS AU 31.12.2024



Chiffres CLÉS



43 742
animaux recueillis dans
les **64** refuges et Maisons SPA



11 379
animaux pris en charge
par les **28** fourrières de la SPA



39 863
animaux adoptés



46 970
animaux soignés
dans les **12** dispensaires



21 256
signalements
de maltraitance traités



355
associations de protection
animale soutenues financièrement
• **un record**

GRÂCE À NOS ÉQUIPES

6 197 bénévoles
dont **1 100** délégués-
enquêteur

817 salariés

ET À NOS SOUTIENS

338 000 donateurs

17 700 adhérents

Dons **43,4** M€

Legs **45,1** M€

82% des dépenses sont
consacrées aux missions
de protection animale

Temps FORTS 2024

**JANVIER
2024**

La SPA s'est mobilisée pour exiger une loi qui protège 100% des animaux, par le biais d'une pétition. En effet, la vente des chiens et chats en animalerie est désormais interdite mais la loi oublie les NAC ainsi que la vente d'animaux sur les foires et salons.

**AVRIL
2024**

La SPA a fêté les 10 ans de son Grand Refuge, dédié aux équidés et animaux de ferme, et a inauguré pour l'occasion son troisième barns qui peut accueillir 26 pensionnaires supplémentaires.

**MAI
2024**

Les Portes Ouvertes de la SPA ont fait leur grand retour le week-end des 4 et 5 mai dans tous les refuges de France. Parce que la vérité sort de la bouche des enfants, on leur a demandé d'imaginer eux-mêmes les affiches de cet événement en nous parlant des animaux.

**JUIN
2024**

La SPA a encore une fois marqué les esprits lors de sa présence au festival Hellfest 2024. L'association a reçu pour cette seconde participation un accueil très chaleureux, prouvant que la cause animale résonne fortement chez les métalleux !

**AOÛT
2024**

Le dernier week-end d'août, le refuge de Vallérargues a vibré au rythme d'un événement exceptionnel : le rassemblement des Clubs Jeunes de la région Sud-Est de la SPA.

Les jeunes ont partagé un moment placé sous le signe de la solidarité, de l'apprentissage et de la convivialité.

**SEPTEMBRE
2024**

Un nouveau partenariat a été signé avec la Direction Générale de la Gendarmerie le 3 septembre 2024 pour former et accompagner les forces de l'ordre dans la lutte contre la maltraitance animale.

**OCTOBRE
2024**

Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, en partenariat avec le ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, l'Agence Nationale du Sport (ANS) et le CIC, la SPA a mis en avant à l'occasion des Portes Ouvertes des 5 et 6 octobre le fait que la relation Homme-Animal favorise l'activité physique et augmente le bien-être.

**NOVEMBRE
2024**

Le nouveau refuge-fourrière SPA de Gennevilliers (92) a ouvert ses portes le 7 novembre 2024. Plus grand refuge d'Europe, cette nouvelle structure vient remplacer le bâtiment historique de Grammont et devient le premier refuge de la SPA à présenter un concept novateur : plus respectueux du bien-être animal, tourné vers le public et respectueux de l'environnement.

**DÉCEMBRE
2024**

La première pierre du nouveau dispensaire SPA de Lyon (69) a été posée le 10 décembre 2024, dans un local désormais situé au cœur de la ville qui permettra aux personnes à faibles ressources de faire soigner leur animal. Il sera plus grand, plus moderne et mieux adapté aux besoins des équipes et des animaux.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE

NOS REFUGES ET MAISONS SPA

La SPA prend en charge les animaux abandonnés et victimes de maltraitance à travers ses 58 refuges répartis sur le territoire français, complétés par ses 6 Maisons SPA, renforçant ainsi sa présence territoriale.

L'équipe du site prend en charge les animaux à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC) font l'objet d'identification, de stérilisation, de vaccination, d'hébergement, de soins, d'éducation et de socialisation. L'équipe s'engage pleinement à leur offrir un nouveau foyer dans le cadre d'une adoption responsable.

EN 2024, DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX :

CHATS



28 547
-0,4% vs 2023

CHIENS



12 253
-6,6% vs 2023

ÉQUIDÉS



196

NAC ET ANIMAUX DE FERME



2 746
-5% vs 2023

43 742

animaux pris en charge
par les refuges
et Maisons SPA
(vs 44 844 en 2023)
-2,5%

Dont 54% en sorties
de fourrières (SPA et tierces)

Dont 39% directs en refuge



PARMI LES ANIMAUX RECUEILLIS :

1 563 ANIMAUX pris en charge et transférés sur le continent vers les refuges métropolitains en provenance du refuge SPA de Guadeloupe et de 9 associations partenaires en Outremer.

LES 64 REFUGES et Maisons de la SPA ont été saturés tout au long de l'année 2024 et les refuges n'ont pas pu accueillir autant d'animaux que l'année précédente du fait notamment d'une diminution des adoptions de nos compagnons canins.

ON PEUT NOTER SPÉCIFIQUEMENT PAR RAPPORT À 2023 :

- L'impact de la fermeture du refuge de Gennevilliers en attendant le déménagement.
- L'impact des nombreux animaux en réquisition dans les refuges dont le temps de séjour est plus long.

En parallèle, la SPA continue ses missions de sensibilisation auprès du grand public pour enrayer le fléau de l'abandon et rappeler l'importance de l'adoption responsable. Un réveil collectif est nécessaire face à la notion d'« animal-objet ».



Trop souvent encore, l'abandon en refuge s'explique par une méconnaissance des besoins d'un animal et par des achats impulsifs, favorisés par la vente de chiots et de chatons en salons, en foires ou sur internet. Une législation plus stricte et des contrôles renforcés sont indispensables. Sans cela, l'abandon restera une solution de facilité et les animaux en seront toujours les victimes.

L'ADOPTION DES ANIMAUX



39 863 animaux
adoptés dans les refuges
et Maisons SPA
(vs 40 587 en 2023) -1,8%

CHATS



25 703
+2% vs 2023

CHIENS



11 683
-7% vs 2023

ÉQUIDÉS



84

NAC ET ANIMAUX DE FERME



2 393
-14% vs 2023

L'année 2024 est marquée par une baisse notable du nombre d'adoptions de chiens en refuge. Cette tendance est le résultat direct de la situation observée ces dernières années en refuge où des chiens, souvent de races « à la mode », nécessitent des connaissances spécifiques et dont l'éducation demande de l'investissement. Les éducateurs canins de la SPA se mobilisent au quotidien aux côtés des équipes des refuges pour rééduquer ces chiens et leur donner une nouvelle chance. Ce constat souligne l'importance de l'adoption responsable, et aussi de l'acte militant et engagé qu'est une adoption à la SPA. En accueillant un pensionnaire, on accepte son vécu, son passé, ses besoins, et on s'engage sur le long terme pour l'aider à se reconstruire par le biais de l'éducation positive. Cette tendance est accentuée par un contexte économique difficile et incertain, dans lequel le projet d'adopter d'un animal peut être repoussé. En Ile-de-France, les Jeux Olympiques ont également eu un impact durant l'été sur les adoptions, ainsi que la fermeture du refuge de Gennevilliers durant le déménagement.

Les équipes de la SPA font adopter leurs pensionnaires dans le cadre de l'adoption responsable. Grâce à leurs conseils, les adoptants sont guidés pour trouver l'animal qui leur correspond. Le taux de retour après adoption se situe à 2,7 % en 2024. Celui-ci était de 3,2 % en 2023. Les chiens sont plus touchés que les chats sur les retours adoptions (4,9% contre 1,8%). La diminution du taux de retour s'explique essentiellement par le travail d'éducation réalisé par les équipes de la SPA lors de la prise en charge des chiens recueillis et le travail de sensibilisation des adoptants à l'adoption responsable.

LES ANIMAUX PLACÉS VIA LE DISPOSITIF DES FAMILLES D'ACCUEIL DÉFINITIVES

La SPA accorde une attention particulière aux animaux vulnérables parce qu'ils présentent des risques de ne jamais être adoptés en raison d'une maladie grave, d'un handicap ou d'un âge avancé. Le dispositif des Familles d'Accueil Définitives (FAD), instauré en mai 2014 et révisé en 2022, offre à ces chiens, chats et équidés la possibilité de vivre au sein d'un foyer aimant. Tout en restant propriétaire de l'animal, la SPA prend en charge les soins vétérinaires et alimentaires nécessaires liés à la (aux) pathologie(s) de l'animal.

520 000 € ont été pris en charge par la SPA pour subvenir aux besoins vétérinaires et alimentaires des 467 animaux présents actuellement dans le dispositif.

ANIMAUX PLACÉS EN 2024

223 +37% vs 2023



L'HÉBERGEMENT DES ANIMAUX

La durée moyenne de séjour des animaux pris en charge en refuge en 2024 est de **56 jours** (vs 58 jours en 2023), et plus précisément de 68 jours pour les chiens et de 46 jours pour les chats. Cette diminution s'explique du côté des chats, qui restaient en moyenne 49 jours en 2023, dont les adoptions ont progressé cette année. Une partie des chiens recueillis nécessitent un travail de rééducation et de sociabilisation, ils restent donc plus longtemps au sein du refuge avant d'être proposés à l'adoption.

Des transferts entre les refuges de la SPA sont effectués par quatre transféristes et par les équipes des sites. Aucun animal ne devrait passer sa vie dans un box. Les transferts permettent de donner une chance à des animaux hébergés depuis longtemps dans un refuge de trouver une famille dans une autre région. Une nouvelle politique de transferts a été définie en 2023. Il s'agit de déplacer, sous forme de transfert ou d'échange, les animaux présents depuis plusieurs années sur nos sites. Le but est de redonner de la visibilité à ces animaux dans un autre environnement et de leur permettre de trouver des familles.

En 2024, 600 animaux présents depuis 2023 ont été transférés. L'objectif est que d'ici la fin d'année 2025 tous les animaux ayant plus de 12 mois de présence au sein d'un refuge soient transférés pour pouvoir trouver, nous l'espérons, rapidement une famille.

Parmi les animaux pris en charge en 2024, **4,4%** sont malheureusement décédés (vs 4,5% en 2023), majoritairement des chats et des chatons, et **1,4%** ont été euthanasiés pour raisons médicales.

La SPA a inscrit dans ses statuts, depuis 2014, de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient pas justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui. Nos refuges recueillent des animaux fragiles ou malades, comme des chatons, des animaux âgés ou maltraités, et malheureusement, malgré les meilleurs soins apportés par les équipes, certains ne peuvent pas être sauvés.

La **Commission Chiens Difficiles** mensuelle permet d'offrir un espace de parole aux salariés ou bénévoles ayant été témoins ou victimes d'un accident. Elle étudie également le cas de chiens posant problème sur les sites en croisant les regards et les expériences de ses membres. Le responsable du refuge du site présentant le chien participe à la Commission, le plus souvent accompagné de l'agent référent du chien. Celle-ci est composée du Président de la SPA, du Secrétaire général, du Directeur de la Direction Expertise Bien-être et Protection animale, d'un administrateur, des éducateurs canins régionaux, de l'Experte en Éducation Canine, de responsables de sites, de chefs d'équipe et d'agents animaliers. En 2024, elle s'est réunie 16 fois et a examiné les cas de 74 chiens.

Face à la problématique des chiens à besoins particuliers qui nécessitent une rééducation avant de pouvoir être proposés à l'adoption, la SPA a créé un **Pôle Comportement Animal**. Il supervise les 5 éducateurs canins régionaux qui interviennent au quotidien dans les refuges pour former les équipes et pour rééduquer les chiens afin de leur donner une seconde chance, et les éducateurs canins externes auxquels chaque refuge peut faire appel.

AU SEIN DU GRAND REFUGE

Parmi les refuges gérés par la SPA, le Grand Refuge à Pervençères (61), situé dans l'Orne, est spécialement dédié aux équidés et aux animaux de ferme. Cet endroit singulier accueille des animaux abandonnés et maltraités, leur offrant une seconde chance ou un sanctuaire jusqu'à la fin de leur vie. Les équipes veillent à leur bien-être en les soignant, les nourrissant, et en les comblant d'attention en attendant de les placer dans des foyers aimants. Le Grand Refuge a également pour mission d'éduquer les visiteurs sur le bien-être et la protection animale. Une ferme pédagogique, hébergeant des animaux de ferme tels que poules, chèvres, lapins et oies, recueillis par la SPA, propose une approche ludique et éducative pour permettre aux visiteurs de mieux les comprendre. Des visites pédagogiques du site sont également disponibles pour les groupes tels que les écoles, les maisons de retraite, et les comités d'entreprise.



Équidés recueillis **203**
+17% vs 2023

Équidés adoptés **92**



Animaux de ferme et NAC recueillis
381 + 9 chiens + 91 chats

Animaux de ferme et NAC adoptés
129 + 6 chiens + 28 chats

Les équidés hébergés au Grand Refuge présentent des caractéristiques spécifiques. Nombre d'entre eux sont confrontés à des problèmes de santé liés à des pathologies ou à la vieillesse, et sont donc proposés dans le cadre du dispositif SOS adoption. En 2024, 15 équidés ont également trouvé des foyers permanents grâce au dispositif Familles d'Accueil Définitives Équidés (FADE), qui facilite l'adoption d'équidés souffrant de pathologies graves en prenant en charge les soins vétérinaires nécessaires.

En 2024, le Grand Refuge a célébré ses dix ans et a inauguré son troisième barn qui peut accueillir 26 pensionnaires supplémentaires. D'un coût total de plus de 560 000 €, il a été financé à hauteur de 250 000 € dans le cadre du Plan France Relance.

L'objectif du Grand Refuge est de continuer son évolution au service de la cause animale. Un parcours pédagogique et des événements festifs y sont déjà organisés pour sensibiliser le public et créer du lien autour de ses protégés. Parmi les moments forts de 2024, on retrouve la Galogadou, une course d'obstacles dans la boue organisée en mars qui rencontre un grand succès. De mai à septembre, L'Abreuvoir, une buvette associative, permet d'interagir avec les animaux et accueille des événements estivaux, comme un pique-nique géant le 14 juillet et une soirée guinguette le 15 août.

En fin d'année, le Marché de Noël de mi-décembre met en lumière artisans locaux et associations de protection animale à travers un spectacle humoristique sur la vie en refuge. Par ailleurs, des groupes des Instituts médico-éducatifs et missions locales sont accueillis sur le site toutes les semaines ou tous les mois, au travers de conventions, pour venir aider les équipes et être au contact bénéfique des pensionnaires.

COUP d'œil

Le Grand Refuge SPA propose un programme de parrainage dédié à ses équidés les plus âgés ou atteints de pathologies lourdes, pour lesquels un changement d'environnement pourrait être trop difficile, voire fatal.

En 2024, 73 équidés et une vache ont bénéficié de ce dispositif, grâce au soutien de 45 parrains qui ont permis de récolter 11 600 euros via des contributions mensuelles. Au-delà de l'aide financière, ces parrains sont invités plusieurs fois par an à des journées de pansage et de câlins, partageant ainsi des moments privilégiés avec leurs protégés.

Certains viennent même régulièrement pour leur tenir compagnie, apportant une précieuse présence à ces animaux.



NOS DISPENSAIRES

Pour permettre aux personnes à faibles revenus (personnes sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux, ...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal, la SPA a ouvert 12 dispensaires sur le territoire.

Les propriétaires bénéficiaires de ces soins peuvent, de manière volontaire, contribuer financièrement afin de soutenir les frais de fonctionnement du dispensaire. Chaque établissement est géré par une équipe composée de vétérinaires, d'ASV (Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires) et d'un responsable. En plus de leur engagement envers les personnes défavorisées, les dispensaires participent également à des initiatives de protection animale, notamment des campagnes de stérilisation pour les chats errants.

EN 2024, DANS LES DISPENSAIRES SPA



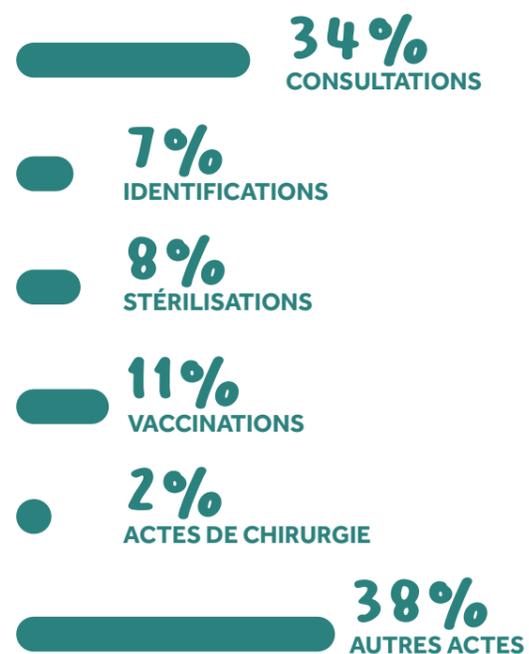
46 970 animaux soignés dans les 12 dispensaires de la SPA (+3,6% vs 2023)



38 656 usagers ont bénéficié de leur action (dont 1 246 personnes sans-abris)



129 862 actes vétérinaires pratiqués (identifications, stérilisations, vaccinations, chirurgies...)



EN 2024, LA SPA A SOIGNÉ 3,6% ANIMAUX DE PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CETTE SITUATION REFLÈTE LE CLIMAT SOCIAL DE L'ANNÉE, MARQUÉ PAR UNE FORTE INFLATION, DANS LEQUEL LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX SE RETROUVENT EN DIFFICULTÉS POUR FAIRE SOIGNER LEUR ANIMAL. DE PLUS, L'ACTIVITÉ SUR LES DISPENSAIRES DE TOULON, LE CANNET ET POULAINVILLE A PU REPREDRE CETTE ANNÉE AVEC LE RECRUTEMENT DE VÉTÉRINAIRES.

Celui du dispensaire du Petit Quevilly est toujours fermé à cause du manque d'un vétérinaire. À noter qu'en 2025 le système de comptage des actes vétérinaires sera entièrement repensé.



NOS FOURRIÈRES

Consciente des enjeux majeurs liés aux fourrières pour les animaux et leurs propriétaires comme pour les collectivités, la SPA développe ses fourrières partout où cela est possible. Les fourrières SPA sont des fourrières militantes. Centrées sur le bien-être de l'animal, elles ont pour objectif de permettre les retrouvailles entre les animaux et leurs propriétaires. Systématiquement couplées à un refuge, elles offrent un modèle de prise en charge pérenne et responsable. Lorsque les animaux ne sont pas récupérés par leurs propriétaires, ils sont transférés, à l'issue du délai légal de 8 jours ouvrés, au sein du refuge SPA attendant, sans que ne se pose la question de l'euthanasie. Par ailleurs, tout est mis en œuvre pour limiter les risques d'épidémie. Les animaux sont traités contre les parasites et vaccinés en fourrière. Ils sont soignés autant que nécessaire, et ce, dès leur arrivée. Ces mesures permettent à la SPA de garantir des taux de survie des animaux accueillis en fourrière bien meilleurs que tout autre acteur.

La SPA est aujourd'hui le deuxième gestionnaire de fourrière animale en France. Au 31 décembre 2024, la SPA gère 28 établissements.

Situées à proximité des communes couvertes, les fourrières SPA se mettent au service des animaux et de leurs propriétaires qui peuvent être conseillés au sein de nos structures.

En 2024, la SPA a obtenu le renouvellement des marchés de fourrière animale des communes de Compiègne (60), Draguignan (83), Vendôme (41), Plaisir et Les Clayes-sous-Bois (78). Les communautés d'agglomération de Pornic (44), de Sarreguemines (57), la métropole de Metz (57) et la communauté de commune de Crozon (29) ont également choisi le poursuivre leur collaboration avec la SPA pour la gestion de leur service de fourrière animale.

Au 31 décembre 2024, la SPA avait ainsi 701 contrats publics avec 1 094 communes partenaires, soit 3 % des communes.

Travailler avec les fourrières SPA, c'est faire le choix de l'éthique, de la bienveillance et de la proximité.

Nos refuges recueillent également à titre gratuit les animaux de fourrières non gérées par la SPA avec lesquelles nous avons un accord. Ils sont soignés, vaccinés, stérilisés, et sont ensuite placés dans de nouvelles familles.

EN 2024, DANS LES FOURRIÈRES SPA

11 379 animaux pris en charge
-4% vs 2023

CHATS



8 220

CHIENS



3 015

NAC ET ANIMAUX DE FERME



144

Malheureusement 825 décès (786 chats, 33 chiens, 6 NAC et animaux de ferme) et 206 euthanasies (186 chats, 15 chiens, 5 NAC et animaux de ferme) pour raison médicale sont à déplorer.

L'activité des fourrières de la SPA a été dense. Les animaux pris en charge et non récupérés à la fin du délai légal de garde par leur propriétaire sont recueillis dans les refuges de la SPA, ce qui a contribué à la saturation de ces derniers. En 2024, 19 % des animaux recueillis par les refuges proviennent des fourrières gérées par la SPA.

Un groupe de travail a été mis en place pour mieux gérer les chiens dits «difficiles» pris en charge dans les fourrières de la SPA. Ces nouvelles procédures visent à renforcer la sécurité des équipes tout en offrant une chance de réhabilitation aux animaux.

ORGANISATION INTERNE DU RÉSEAU

Le projet Organisation du Travail (OTT) a été mis en place depuis 2022 avec l'objectif d'harmoniser les méthodes et fonctionnements de travail sur l'ensemble des sites SPA d'ici 2027.

Les principaux objectifs de ce projet visent à :

- Fonctionner efficacement afin de répondre à toutes les demandes et mieux prendre en charge les animaux dans de bonnes conditions sanitaires ;
- Libérer davantage de temps pour développer la proximité avec les animaux ;
- Améliorer l'accueil des publics ;
- Assurer un bien-être au travail des salariés en leur permettant d'organiser leur temps et en assurant une équité entre les équipes ;
- Permettre une bonne utilisation du temps mis à disposition par les bénévoles.

En 2024, le projet a été déployé sur **9 sites supplémentaires**. Au total 14 refuges font donc partie du dispositif. Pour superviser ce déploiement national et accompagner au mieux chaque refuge, une responsable Transformation Réseau a été recrutée.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

La communauté d'agglomération du Grand Narbonne a pris la décision en 2024 de regrouper le site de Port-la-Nouvelle et le refuge ARPAN à Narbonne.

Malgré les investissements importants réalisés ces deux dernières années, le refuge de Port-la-Nouvelle ne permet plus de répondre aux enjeux de bien-être animal de la SPA sur l'accueil des animaux et des salariés. La trop petite taille des boxes chiens et l'absence de chatterie sont notamment de vraies problématiques.

La SPA a pris la décision de ne pas candidater à l'appel d'offres relatif à l'occupation du site, et a apporté son soutien au refuge ARPAN pour la gestion des deux structures. Elle quittera le site de Port-la-Nouvelle en 2025.



NOS ACTIONS DE PROTECTION ANIMALE

La SPA continue de jouer un rôle clé dans la protection et le bien-être des animaux en France. En 2024, ses actions de sensibilisation et ses initiatives solidaires ont porté leurs fruits, renforçant son impact sur la société et contribuant à l'amélioration de la place de l'animal aux côtés des Français.

RELATION HOMME-ANIMAL

Accompagner l'humain par le biais de l'animal, tel est l'un des axes d'action de la SPA. En 2024, des projets ont été concrétisés mettant en relation des animaux de refuges avec différents publics, pour accéder aux émotions et aux consciences de ces personnes et rompre leur isolement.

La SPA a signé le 20 juin 2024 une convention de partenariat avec le Centre Pénitentiaire de Metz et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Moselle (SPIP de Metz) visant à favoriser la prévention, la récidive et la sortie de la délinquance par le recours à des actions de sensibilisation à la protection et au bien-être animal. Ce projet est porté par le refuge de Thionville (57) qui intervient dans l'enceinte du centre pénitentiaire.

La SPA réalise aussi des séances d'animation en présence de chiens de refuge dans des Etablissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Les sites SPA de Port-la-Nouvelle et Lézignan (11) ont notamment réalisé des interventions dans les établissements « Le Clos des Vignes » à Tuchan, « Résidence l'Oustal » à Narbonne, « La Maison Des Arbousiers - ADEF Résidences » à Bizanet et « EHPAD Joseph Coste » à Durban-Corbières.

LES CAMPAGNES DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DE CHATS ERRANTS SANS DÉTENEURS EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS

Un chat errant est un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics. Dans la majorité des cas, ces animaux ont été domestiqués puis abandonnés dans la rue, les obligeant à redevenir semi-sauvages. Leurs descendants, totalement étrangers de l'humain ne sont pas sociables et ont des besoins spécifiques qui ne sont pas compatibles avec la vie en refuge, puis au sein d'une famille. La stérilisation de ces populations est un vrai enjeu de protection animale. Leur reproduction incontrôlée est source de misère et de souffrances ; ils peuvent aussi présenter un risque sanitaire pour d'autres animaux domestiques et ont également un impact sur la faune sauvage locale. Restreindre leur prolifération permet d'améliorer le bien-être des animaux tout en favorisant un environnement plus sain et apaisé.

Pour garantir le bien-être de ces chats, la SPA est partenaire des collectivités pour la réalisation de campagne de stérilisation, d'identification et de relâche sur lieu de capture des chats errants.

Une fois identifiés au nom de la collectivité, ces chats obtiennent le statut de « chats libres ». Ils sont ainsi protégés juridiquement et peuvent être soignés et nourris.

La mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification est la solution la plus éthique et présente de nombreux avantages pour la collectivité :

- Limite la prolifération et stabiliser les colonies;
- Améliore l'état sanitaire des chats;
- Assure la tranquillité et la salubrité publique (fin des nuisances sonores et olfactives);
- Limite la transmission de maladies infectieuses;
- Valorise l'image de la collectivité en adoptant une démarche éthique et responsable.

Il est par ailleurs prouvé que la nature a horreur du vide et que si la colonie est retirée de l'espace, d'autres chats vont s'y installer. La régulation par la stérilisation évite ce phénomène.

Ces campagnes reposent sur la remise de coupons SPA de stérilisation et d'identification, d'acteurs locaux réalisant les captures (agents municipaux ou administrés de la commune, associations locales, voir interventions directes d'équipes SPA) et de cliniques vétérinaires partenaires.

2024, EN QUELQUES CHIFFRES :



157 conventions ont été signées avec des collectivités pour des campagnes de stérilisation et d'identification de chats errants pour un montant total de subvention de **164 045 €** (vs un montant total de subvention de **188 675 €** en 2023 qui avait permis de stériliser **5 523** chats).



3069 chats ont pu être stérilisés.

La SPA a mené des travaux tout au long de l'année 2024 afin de faire évoluer son dispositif. Cette profonde réflexion a permis d'aboutir à un nouveau cadre des campagnes chats libres permettant de mieux accompagner les collectivités dans la construction et la réalisation de leur projet mais aussi de mieux protéger les chats à l'issue de la campagne.

À partir de janvier 2025, les collectivités peuvent s'associer à la SPA dans ce nouveau cadre. La commune pilote le projet en impliquant des partenaires locaux (administrés, agents municipaux, associations) et une ou plusieurs cliniques vétérinaires. Une subvention de 55 € par chat est versée à la SPA, qui fournit ensuite des coupons de stérilisation et d'identification à la collectivité. Ces coupons de stérilisation et d'identification SPA font peau neuve avec des montants largement revalorisés (+ 22%) prenant en compte l'inflation des tarifs vétérinaires. En complément et à destination des petites collectivités, un dispositif de solidarité sera déployé à compter d'avril 2025.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION AUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE

La SPA a conscience que chaque initiative locale est essentielle pour aider les animaux qui en ont besoin. C'est pourquoi elle apporte son soutien aux associations de protection animale locales qui œuvrent en complémentarité de la SPA dans des territoires où nous ne sommes pas présents ou pour des animaux qui ne pourraient être pris en charge au sein de l'un de nos refuges.

Le rôle de la SPA est de soutenir ces associations de protection animale locales, notamment en leur apportant un soutien financier. Les aides octroyées leur permettent de mener à bien un projet ou d'assurer le financement de leurs activités régulières.

Deux types d'aides sont proposés aux associations :

Le Fonds de Solidarité (FDS) : une aide forfaitaire de 500 € destinée à soutenir le fonctionnement de l'association. La demande doit être parrainée par un responsable de site ou un responsable régional de la SPA.

Le Soutien aux Associations de Protection Animale (SAAPA) : une aide financière destinée à appuyer un projet, un investissement ou le fonctionnement courant de l'association. Le montant accordé est supérieur à 500 €, avec un plafond fixé à 5 000 € par association. L'attribution de cette aide est soumise à la décision de la Commission des aides aux associations.

355 associations de protection animale soutenues financièrement en 2024 vs 306 en 2023.

Pour un montant total de : **376 975 € (+ 29,8% vs 2023 - 290 455 €)**

Fonds de solidarité (FDS) en 2024 :
251 associations

Soutien Aux Associations de Protection Animale (SAAPA) en 2024 :
104 associations

PARMI CES ASSOCIATIONS AIDÉES, CELLES AYANT POUR MISSION LA PROTECTION DES CHATS LIBRES EN 2024 REPRÉSENTENT

65% de l'ensemble, soit **232 associations.**

En annexe 2, la liste des redistributions à des personnes morales dans l'année 2024.

COUP d'œil

TROIS ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR LA SPA EN 2024

La Belle Vie : une ferme pédagogique œuvrant pour les animaux de ferme et les équidés. L'association a obtenu 2 500 € de la SPA en 2024 pour la construction d'un abri de stockage des aliments pour animaux.

Les Chats Libres de Lyne : association qui réalise des campagnes de stérilisation et d'identification de chats libres aux côtés des collectivités et qui possède un refuge pour chats au Grau du Roi. La SPA a apporté un soutien à l'association pour son fonctionnement à hauteur de 1 000 € en 2024.

Marina Un Refuge pour Céret : refuge pour chiens, chats et NAC ayant reçu le soutien financier de la SPA à hauteur de 3 000 € en 2024 pour son fonctionnement.

PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS D'OUTREMER

En complément, la SPA a accompagné 9 associations partenaires des territoires d'Outre-mer à transférer des animaux vers des sites SPA de métropole en 2024. Cette aide concerne la prise en charge de la totalité des frais de transport et de retour des cages des animaux pour un montant total de 167 592 €, ainsi qu'une aide au fonctionnement pour ces associations s'élevant à 51 750 € au total et qui correspond à 1 035 animaux transférés en 2024 :

- Martinique (Respecter Soigner Protéger (RSP), Zannimo Peyi Nou);
- Mayotte (Aide aux Chats Mayotte, l'Arche d'Helios);
- Guyane (Actions Animaux Guyane, Doggy Oasis, Entraide Chiens Chats Maroni);
- Réunion (Espoir Réunion, APEBA).

La SPA et le ministère de l'Agriculture / DGAL ont poursuivi leur collaboration en 2024 afin d'accompagner les associations dans leur professionnalisation. Tout au long de l'année 2024, la SPA a dispensé des sessions de formation afin d'aider les associations à comprendre les évolutions du cadre réglementaire et leurs obligations : notamment par l'inscription sur la Base Nationale des Opérateurs (BNO) - une obligation pour les associations de protection animale depuis le 14 décembre 2023.

En 2024, la SPA a renforcé son soutien aux acteurs qui en ont besoin et a mis en place le « 1% solidarité de la SPA », soit 1% du budget total de la SPA alloué aux dispositifs d'aide destinés aux associations et aux particuliers d'ici 2027. Cette orientation stratégique de la SPA a notamment pour objectif d'aider à pallier les effets de l'inflation.



LES AIDES AUX PROPRIÉTAIRES DÉMUNIS

La SPA apporte un soutien financier aux propriétaires d'animaux en situation de précarité. En complément des initiatives des dispensaires, elle a la capacité de soutenir les individus démunis en fournissant des aides vétérinaires. Celles-ci peuvent notamment permettre de financer des chirurgies lourdes, le traitement pour une pathologie ou des actes de prévention comme la stérilisation et l'identification d'un animal de compagnie.

En 2024, le dispositif des aides vétérinaires destinées aux particuliers a évolué pour tenir compte de l'évolution du contexte sociétal et ainsi garantir que ces aides bénéficient aux animaux de propriétaires en situation de grande précarité. Il s'adresse aux détenteurs non imposables et bénéficiaires de minima sociaux. Il couvre des frais vétérinaires pour des chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC) sous certaines conditions (adoption, âge, stérilisation, etc.). La liste des actes couverts a été élargie et inclue dorénavant identification, stérilisation, analyses, hospitalisation, imagerie, soins chirurgicaux et traitements pour pathologies aiguës et chroniques.

Ce nouveau dispositif est désormais également un outil à disposition des délégués-enquêteurs bénévoles de la SPA, les soutenant ainsi dans leur mission de gestion des situations associant maltraitance animale et précarité.

Ces évolutions ont été accompagnées d'un accroissement de près de 20 % du budget alloué au dispositif dans le cadre de la mise en place progressive du « 1% Solidarité de la SPA ».

1 150 personnes aidées en 2024 pour un montant total de 281 294 € (vs 1 137 particuliers en 2023 pour un montant de 251 087€).

1 306 animaux ayant bénéficié de cette aide (contre 1 346 en 2023).

CHATS



871

CHIENS



411

NAC



24

LA SENSIBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Les nouvelles générations sont les protecteurs des animaux de demain. Afin de lutter contre les mauvais traitements, les abandons et de promouvoir la cause animale, il est essentiel d'inculquer aux jeunes les valeurs du respect et du bien-être animal. Dans cette optique, la SPA a créé les Clubs Jeunes, visant à offrir aux enfants l'opportunité d'explorer leur passion et de découvrir le fonctionnement associatif au sein des refuges. Elle ouvre aussi ses portes aux volontaires âgés de 18 à 25 ans dans le cadre du Service Civique, tout en poursuivant ses interventions pédagogiques dans les écoles, les collèges et les lycées.

Ces initiatives ont pour objectif d'expliquer aux jeunes comment prendre soin d'un animal et le respecter en tant qu'être sensible.



LES CLUBS JEUNES SPA

Dans les Clubs Jeunes de la SPA, les adolescents de 11 à 17 ans ont l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie du refuge en s'occupant des animaux et en participant à son quotidien. Ils bénéficient également d'ateliers pédagogiques et ludiques pour accroître leur sensibilisation au bien-être animal. Les Clubs Jeunes sont animés par des encadrants bénévoles.

535 jeunes ont été accueillis au sein de ces clubs en 2024, dont 4 nouveaux ont ouvert dans les refuges de Morée (41), Voillecomte (52), Inzinzac (56) et Saint-Pierre-du-Mont (40).

Liste des 43 sites hébergeant un Club jeunes en 2024



EST	NORD	OUEST	RHÔNE ALPES	SUD OUEST
Arry	Etalondes	Châteaubourg	Flayosc	Bordeaux
Beaure-paire-en-Bresse	Hermeray	Cholet	Cluses	Chameyrat
Saint-Parres-aux-Tertres	Orgeval	La Roche-sur-Yon	Nice	Le Garric
Sarreguemines	Plaisir	Luynes	Vallérargues	Millau
Thionville	Poulainville	Château d'Olonne	Briançon	Lézignan
Chamarande	Saint-Omer	Pornic		Port-la-Nouvelle
Gennevilliers	Tourcoing	Rennes		St-Pierre-du-Mont
Vaux le pénil	Morée	Vitré		
Forbach	Pervençères	Yvré l'évêque		
Voillecomte		Quimper		
		Niort		
		Inzinzac		

COUP
d'œil

RASSEMBLEMENT DES CLUBS JEUNES DE LA SPA À VALLÉRARGUES

En août 2024, la SPA a organisé un rassemblement des Clubs Jeunes de la région Sud-Est à Vallérargues, réunissant les jeunes et encadrants de Nice, Flayosc, Cluses, Briançon, Port-la-Nouvelle et Vallérargues. L'objectif de ce rassemblement était d'offrir à ces jeunes l'opportunité de se rencontrer, d'échanger autour de leurs expériences, et de découvrir un refuge différent du leur, tout en leur permettant de contribuer concrètement à l'amélioration du refuge de Vallérargues qui les accueillait. Le programme varié a permis aux jeunes de participer activement à diverses tâches. Ils ont installé un parcours pédagogique pour sensibiliser les visiteurs aux besoins des animaux et se sont rapprochés des chèvres grâce au nourrissage. Ils ont aussi nettoyé l'ancien refuge et le chalet des chats libres, améliorant ainsi l'environnement du site. Enfin, des démonstrations d'éducation canine au clicker leur ont permis de mieux comprendre le comportement des chiens.

En leur offrant des moments comme celui-ci, la SPA prépare la relève et renforce chez les jeunes un amour profond pour les animaux et un engagement durable pour leur bien-être.



LES INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES

Les membres du personnel et les bénévoles de la SPA interviennent dans les écoles afin d'informer les enfants sur les comportements appropriés à adopter envers les animaux, en mettant l'accent sur le respect et la protection. Les supports pédagogiques utilisés ont été élaborés dans le cadre d'une convention de partenariat signée en 2021 avec le ministère de l'Éducation nationale.

En 2024, 677 interventions pédagogiques ont été réalisées dans 216 établissements scolaires et centres de loisirs, lors desquelles 14 996 jeunes ont été sensibilisés au bien-être animal (vs 11 629 en 2023).

LES SERVICES CIVIQUES

La SPA offre l'opportunité à des volontaires âgés de 18 à 25 ans de s'engager pour la protection animale dans le cadre de leur Service Civique. Trois missions distinctes sont proposées au sein de notre réseau : une mission « Relation Homme-Animal » ayant pour objectif de développer et de renforcer les actions menées par la SPA en participant directement à leur communication auprès du public, une mission « jeunesse » de promotion de la sensibilisation au bien-être animal auprès des enfants et une mission « mise en relation des animaux de compagnies et des publics fragiles ». En 2022, la SPA avait obtenu du Service Civique le renouvellement de son agrément pour trois années supplémentaires.

En 2024, elle a ainsi pu accueillir 30 volontaires (vs 12 en 2023), dont 23 arrivés durant l'année, dans les refuges de Rennes, Cluses, Morée, Beaurepaire en Bresse, Voillecomte, Valléargues, Laon, Poulainville, Orgeval, Pervençères, Briançon, Château d'Olonne, Sarreguemines, Plouhinec et Perpignan, ainsi qu'à la Maison SPA de Bordeaux et au dispensaire du Cannet.



LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

L'année 2024 a été marquée par l'engagement soutenu de la SPA dans la lutte contre la maltraitance animale. Cette problématique demeure une priorité majeure pour l'association, qui s'efforce de vérifier les signalements et de former les forces de l'ordre à reconnaître les situations de maltraitance. Elle mobilise aussi ses équipes sur le terrain pour secourir les animaux maltraités et n'hésite pas à engager des poursuites judiciaires lorsque cela est nécessaire.

En 2024, une réorganisation interne a été menée pour réunir des fonctions investigation et juridique protection animale dans une entité unique : le Pôle Prévention et Lutte contre la Maltraitance Animale. L'objectif est de regrouper en une entité logique le signalement, le traitement et le suivi judiciaire de la maltraitance. Effective depuis le 1^{er} mars 2024, cette réunion et le large plan de transformation qui l'accompagne ont vocation à renouveler et renforcer les capacités d'actions sur le terrain, la crédibilité de la SPA auprès des partenaires institutionnels, ainsi que les résultats. La SPA réaffirme ainsi son engagement indéfectible et sa position pionnière en matière de lutte contre la maltraitance animale sous toutes ses formes et auprès de tous (particuliers comme professionnels), en cohérence avec sa stratégie « SPA 2030 ».

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, une Charte du Pôle Prévention et Lutte contre la Maltraitance Animale a été rédigée en collaboration avec tous les salariés du service, décrivant précisément pourquoi la SPA lutte contre la maltraitance et comment elle le fait.

Elle indique dans son premier article que :

La Société Protectrice des Animaux agit au jour le jour pour la protection et le bien-être des animaux sur l'ensemble du territoire français en intervenant tant sur les causes que sur les conséquences pour éradiquer les abandons et les maltraitements envers les animaux. Le Pôle Prévention et Lutte contre la Maltraitance Animale travaille en collaboration avec les autres pôles et directions du Siège, le réseau SPA, les bénévoles, les partenaires institutionnels, et en lien avec les autres associations de protection animale, pour prévenir les risques de maltraitance, améliorer les conditions de vie des animaux signalés et mettre fin aux situations de maltraitance avérées.

VÉRIFIER LES SIGNALEMENTS DE MALTRAITANCE

La SPA mène des enquêtes à l'échelle nationale pour vérifier la validité des signalements de maltraitance et de commerce illégal qu'elle reçoit quotidiennement. En cas de confirmation du signalement, elle rassemble les éléments de preuve nécessaires pour informer les autorités administratives ou judiciaires. Pour mener à bien ces missions, l'association s'appuie sur son Pôle Investigations, qui comprend des services opérationnels tels qu'un Centre de Traitement des signalements, une cellule de prévention et de lutte contre la maltraitance, ainsi qu'une Cellule Anti-Trafic (CAT).



21 256
signalements traités en
2024 vs 27 642 en 2023



13 921 enquêtes
ont été menées

5 Responsables Régionaux Délégués-Enquêteurs pour régionaliser les enquêtes sur le terrain et faciliter le recrutement de délégués-enquêteurs bénévoles partout en France.

1 059 délégués-enquêteurs bénévoles.

60 référents départementaux délégués-enquêteurs bénévoles dont 11 suppléants et 32 appuis administratifs.

Pour mener à bien leur mission et identifier les cas de maltraitance, les délégués-enquêteurs bénévoles sont formés par les équipes salariées expertes en interne. 455 délégués-enquêteurs ont été formés au cours de l'année 2024.

LUTTER CONTRE LE TRAFIC D'ANIMAUX

La Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA, créée le 1er janvier 1993 est composée d'une équipe d'inspecteurs salariés. Sa mission principale consiste à conduire des enquêtes visant à dévoiler les divers trafics impliquant des chiens, des chats, et d'autres espèces animales sur le territoire français. La CAT surveille également les importations illégales provenant de l'Europe de l'Est, une région majeure fournissant des animaux de compagnie. Ainsi, dès que des animaleries, éleveurs ou importateurs enfreignent la législation, ils deviennent la cible de cette unité. La cellule collabore étroitement avec les autorités publiques, notamment les gendarmes, policiers, douaniers et les services vétérinaires de la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations), bénéficiant d'une légitimité renforcée au fil des années.

La cellule anti-traffic en action sur 2024 :



515

enquêtes menées vs 1 505 en 2023



30

plaintes déposées



422

animaux pris en charge

LA COLLABORATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE POUR LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

En tant que partenaire officiel du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Agriculture, la SPA organise des formations et sessions de sensibilisation sur la « protection animale » auprès de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la police municipale.

L'objectif est de fournir aux enquêteurs et agents les éléments objectifs et légaux pour relever les infractions liées à la maltraitance animale et ainsi permettre qu'une réponse pénale adaptée puisse y être apportée.

Un nouveau partenariat a été signé avec la Direction Générale de la Gendarmerie le 3 septembre 2024, renforçant cette dynamique.



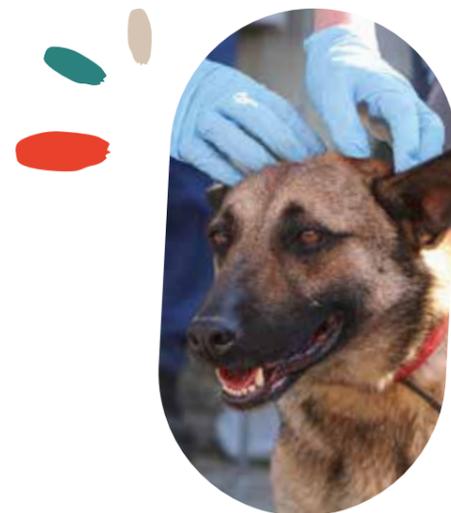
Au total, **1 026 agents** des forces de l'ordre (gendarmes, policiers nationaux et policiers municipaux) ont été directement formés par la SPA.

Parmi eux, **80 formateurs** relais de la Gendarmerie auront pour mission de former à leur tour.

3 500 enquêteurs spécialisés environnement et référent protection animale au sein de leur brigade.

Par ailleurs, un programme d'enseignement à distance a été élaboré en partenariat avec la Gendarmerie, la Police, le ministère de l'Agriculture et la SPA, mis en ligne le 15 septembre 2024, pour aider les forces de l'ordre à mieux lutter contre la maltraitance animale. Ce programme est accessible à l'ensemble des gendarmes et policiers de France.

Tout au long de l'année, cette collaboration renforcée avec les institutions est essentielle pour intervenir plus rapidement et plus efficacement dans les situations de maltraitance.



POURUIVRE LES COUPABLES EN JUSTICE ET SAUVER LES ANIMAUX MALTRAITÉS

À la suite des enquêtes menées auprès de particuliers et de professionnels, si l'infraction est confirmée, alors la SPA dépose plainte pour que les présumés auteurs de mauvais traitements, sévices graves ou trafics répondent de leurs actes devant les tribunaux et soient condamnés. Durant ces procédures, des retraits d'animaux chez les auteurs sont planifiés en collaboration avec les autorités administratives et judiciaires. Nos refuges prennent ensuite en charge ces animaux, les soignant et les choyant. Si les animaux n'ont pas été cédés de manière amiable par le propriétaire lors de la prise en charge, nous devons attendre la fin de la procédure judiciaire pour les proposer à l'adoption.

331 plaintes et constitutions de partie civile déposées à l'initiative de la SPA ou dans des dossiers dans lesquels la SPA n'était pas à l'origine de la plainte.

384 audiences tenues.

182 727 € de dommages et intérêts recouvrés auprès de personnes condamnées pour maltraitance.

208 (vs 170 en 2023) dossiers de réquisitions opérées par l'administration ou la justice, ayant conduit à la saisie de **1 414** animaux en souffrance.

1 700 animaux cédés dans le cadre d'enquêtes de maltraitance chez les particuliers ou les professionnels.

L'année 2024 a été notamment marquée par une importante opération de sauvetage de 319 animaux en avril 2024 et une autre de 111 animaux en juin 2024.

Les animaux ont été pris en charge par les équipes de la SPA et répartis dans les refuges au sein desquels ils ont reçu tous les soins nécessaires en attendant de pouvoir leur trouver une nouvelle famille.

COUP d'œil

UN JUGEMENT RENDU EN 2024 SUR UNE OPÉRATION D'ENVERGURE

Un jugement a été rendu en mai 2024 pour sévices graves et actes de cruauté concernant une intervention d'envergure menée en 2022 par la SPA dans un élevage à Wavrin en collaboration avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Nord (59) et la Gendarmerie Nationale sous autorité du parquet de Lille. Cette opération s'inscrivait dans le cadre d'un contrôle antérieur relevant de nombreuses non-conformités d'un établissement qui exerçait des activités d'élevage canin, pension canine et centre d'éducation-formation pour les chiens de travail et de sécurité. La SPA a secouru 122 chiens, dont 98 Bergers Belges Malinois de travail. Les animaux vivaient dans des conditions déplorables, souffrant de malnutrition et de problèmes de santé. Les chiens ont été pris en charge pour recevoir les soins nécessaires dans les refuges de la SPA. Les équipes ont entrepris un travail de désensibilisation intensif pour leur permettre de retrouver confiance en l'humain. Sur le plan judiciaire, les trois prévenus ont été poursuivis pour divers délits, notamment pour sévices graves et actes de cruauté ayant entraîné la mort, ainsi que pour exercice illégal de la médecine vétérinaire.

Ils ont été reconnus coupables et condamnés pour actes de cruauté. Ont été prononcées des interdictions de détenir des animaux, des interdictions d'exercer une activité professionnelle en lien avec les animaux et des peines de prison allant jusqu'à 18 mois. Bien que les sanctions judiciaires soient relativement sévères, la SPA regrette que toutes les accusations n'aient pas été retenues. Néanmoins, cette opération reste un exemple marquant de la lutte contre la maltraitance animale. La SPA se bat chaque jour pour garantir la sécurité et le bien-être des animaux.

DÉCOUVREZ LE SAUVETAGE :



L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE SUR LA THÉMATIQUE DE LA PROTECTION ANIMALE

Forte de plus de 180 années d'expérience en protection animale, la SPA détient une expertise approfondie en matière de réglementation liée aux questions animales, ainsi qu'en défense et bien-être animal.

Au quotidien, la SPA dispense des conseils et des réponses juridiques à ceux qui sollicitent leur aide. En 2024, le Service Judiciaire Protection Animale a traité 4 379 demandes de conseils juridiques émanant de particuliers, d'autorités et de refuges. On note une augmentation de 29 % des sollicitations d'intervention adressées par les forces de l'ordre.

En outre, la SPA est régulièrement sollicitée par des institutions telles que des écoles ou des collectivités pour aborder la question de la maltraitance animale. En parallèle, elle collabore étroitement avec les procureurs, magistrats et personnels judiciaires afin de les former et de les sensibiliser à cette problématique.

COUP d'œil

COMITÉ DU BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX POUR LES JEUX OLYMPIQUES

La SPA a participé au Comité du Bien-Être des Chevaux dans le cadre des épreuves équestres des Jeux Olympiques 2024. Ce comité avait pour mission de sensibiliser à la protection des chevaux, notamment auprès de la FEI (Fédération Équestre Internationale). La SPA y représentait la société civile. Ce comité a permis d'engager de riches réflexions et de formuler des propositions concrètes en faveur du bien-être des chevaux dans ces compétitions de très haut niveau. La Fédération Équestre Internationale a reconnu la création de ce comité ainsi que les avancées réalisées. Par ailleurs, des évolutions de la réglementation interne des compétitions sont en cours, avec des consultations du comité, notamment sur les épreuves de dressage.

NOS SITES

La SPA exploite et supervise le réseau le plus étendu de sites dédiés à la protection animale en France, tant sur le territoire métropolitain que dans les départements d'Outre-mer. L'entretien, la maintenance et le développement territorial de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA.

LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Dans le cadre de sa **stratégie 2030**, la SPA a pour ambition de s'implanter dans de nouveaux territoires et de développer son activité, que ce soit par l'intégration de sites existants ou par la construction de nouvelles structures. L'objectif à long terme est d'avoir un refuge dans chaque département et auprès de chaque métropole, dans le cadre de « la SPA partout ». En parallèle, les sites existants sont très dégradés, ils doivent être entretenus et reconstruits pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les animaux et le public, respectant le nouveau concept de refuge.

Dans cette optique, une **stratégie immobilière pluriannuelle ambitieuse** d'un montant de 262M€ a été établie en 2021. Elle définit les projets d'investissement immobilier sur les 15 années à venir, en y intégrant la volonté de mieux accueillir les hommes et les animaux et la prise en compte de l'environnement, tout en assurant la poursuite de la maintenance des infrastructures existantes. La SPA va consacrer tous ses excédents budgétaires annuels à la réalisation de ce plan d'investissement immobilier, en fixant un minimum de 5 millions d'euros d'excédents pour le réaliser, et prévoit de rechercher des soutiens financiers (collectivités locales etc...).

Aujourd'hui, la SPA compte quasi exclusivement sur la générosité du public pour accomplir sa mission d'utilité publique. Si quelques régions et municipalités ont apporté leur soutien à la SPA pour financer son programme immobilier ambitieux – par exemple la région Île-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes, les villes de Gennevilliers et de Millau – ces initiatives restent isolées. La protection animale a besoin de véritables engagements politiques et financiers sur le long terme.

Les principaux axes du concept de nouveau refuge s'articulent autour de la relation entre les animaux hébergés, les êtres humains et la nature :

- Des lieux de communication, de sensibilisation et d'éducation à la cause animale, avec des parcours dédiés par typologie de visiteurs ;
- Une diversité d'espaces répondant au bien-être des animaux, avec un hébergement en village nature pour les chiens, des hébergements collectifs ou individuels respectant les facettes du comportement du chat, et des espaces adaptés pour les animaux de ferme et NAC ;
- Un cadre de rencontre positif entre les adoptants et les animaux, avec un accueil dynamique pour aller à la rencontre des visiteurs et des espaces dédiés à leur accueil ;
- Un environnement donnant envie aux visiteurs de se rendre dans le refuge, avec des espaces naturels enrichis.

Au cours de cette année 2024, en prolongement des actions entreprises l'année précédente, des études de conception ont été poursuivies pour la construction des refuges de demain, alignées sur le nouveau concept : le refuge-fourrière du futur, un lieu dédié au bien-être et à la protection des animaux.

Au sein de la stratégie immobilière, on distingue 3 typologies d'opérations :

- Des opérations de maintenance permettant la conservation des sites existants ;
- Des opérations intermédiaires représentant des travaux importants d'évolution des sites actuels ;
- Des opérations majeures d'investissement comme la construction d'un nouveau site ou la reconstruction / rénovation complète d'un site existant.

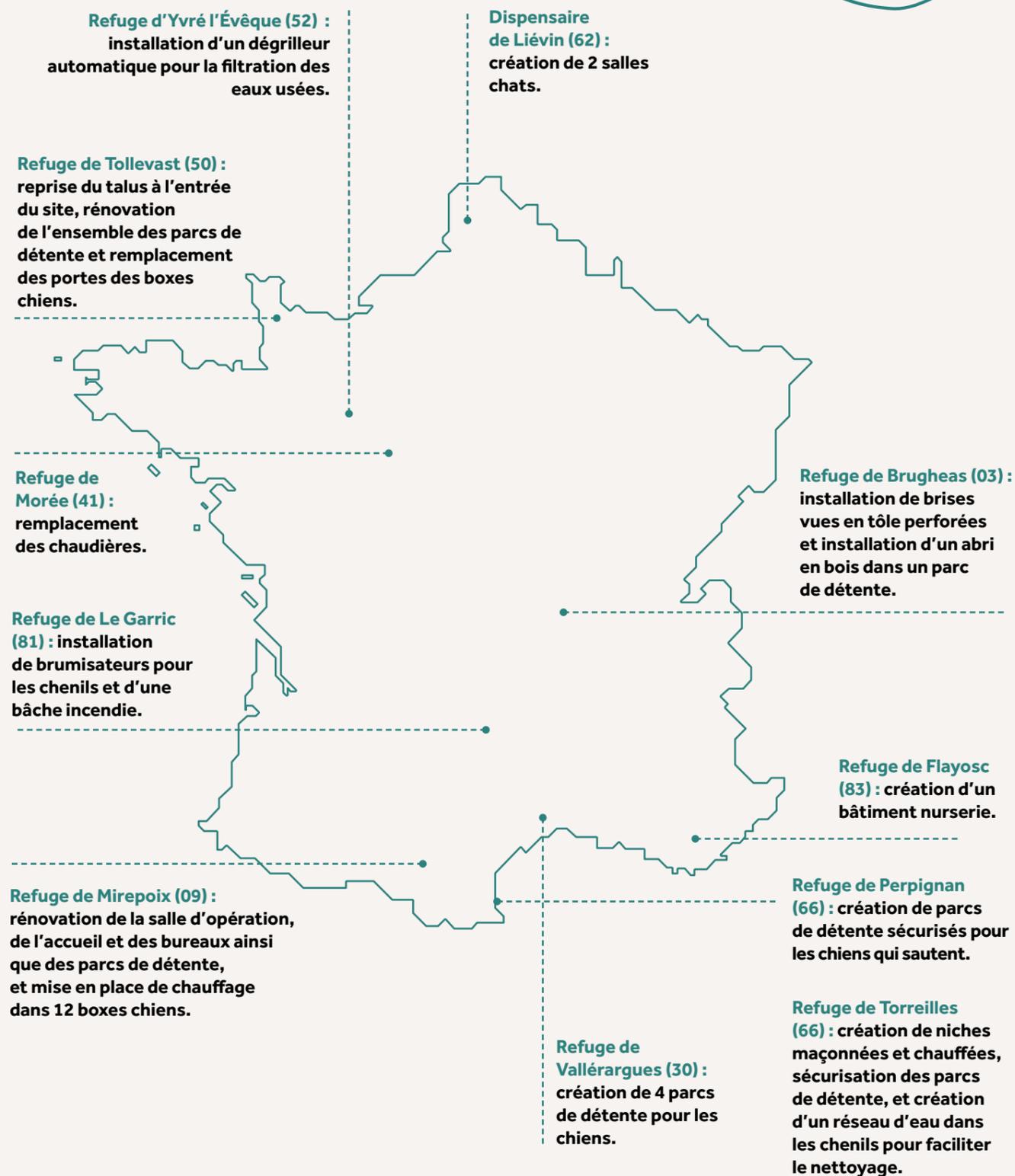
LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

La préservation de nos sites dans un état fonctionnel est assurée grâce à des actions de maintenance, comprenant des interventions correctives et préventives ainsi que des travaux visant à garantir la conformité, à adapter ou à aménager les installations.

Une équipe de 5 Responsables de la Maintenance Régionale supervise la gestion et l'avancée des travaux réalisés au sein des refuges de leur région.

En 2024, 1 149 interventions ont été réalisées pour un montant engagé à hauteur de 3,8M€.

DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024



LES OPÉRATIONS INTERMÉDIAIRES

Les opérations intermédiaires sont, tout comme les opérations d'investissement, des initiatives structurantes, dont la réalisation a une durée de 2 à 4 ans, dont le coût oscille entre 100 K€ et 1 M€ et/ou nécessitant une phase d'études avec le soutien d'une maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation. Au moins une opération intermédiaire est programmée par région par an.

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS EN 2024 :

- **Refuge de Briançon (05) :** réfection des toitures des chenils.
- **Refuge de Chameyrat (19) :** après l'installation de 6 containers (accueil, bureau, repos, infirmerie, deux stockages) en 2023, mise en place d'une cuve tampon pour garantir l'alimentation en eau du site et création d'une infiltration pour son assainissement.
- **Refuge de Bouguenais (44) :** reprise des réseaux d'eau enterrés et création de cheminements en béton pour faciliter les accès aux différents bâtiments.
- **Refuge de Cluses (74) :** travaux pour la création d'une extension (infirmerie et stockage), encore en cours sur 2025.
- **Refuge de Poulainville (80) :** réaménagement de l'accueil, installation d'une climatisation réversible, création d'un chalet chats libres et d'un parc de détente pour les chiens.



- **Refuge de Chamarande (91) :** création d'une extension pour des locaux d'isolement et salle de soin, et élargissement des allées pour faciliter la circulation.



ÉTUDES RÉALISÉES ET EN COURS EN 2024 :

- **Refuge de Cabourg (14) :** études pour la reprise de l'accueil et une extension pour des locaux du personnel, les travaux sont prévus en 2025/2026.
- **Refuge de Voillecomte (44) :** études pour le réaménagement du site.
- **Refuge de Beaurepaire (41) :** études pour le réaménagement du site.
- **Refuge d'Étalondes (76) :** études pour la réhabilitation du site.

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

En adéquation avec le plan d'investissement en cours d'évolution, 9 opérations majeures d'investissements supérieures à 1 M€ sont en cours et 19 sont à venir d'ici 2035. Ce sont des opérations de longue durée qui nécessitent une forte mobilisation financière et selon les cas une recherche de terrain.

ÉTUDES RÉALISÉES ET EN COURS EN 2024 :

- **Refuges d'Aguessac (12) et Saint-Laurent-de-Mure (69) :** études en cours pour la création de ces deux nouveaux refuges, qui viendront remplacer les sites de Millau et de Marennes, sur la base du nouveau concept de la SPA.
- **Dispensaire de Guyane :** études en cours pour la création du nouveau dispensaire situé à Matoury.
- **Refuge de Saint-Germain-du-Pinel (35) :** études pour l'aménagement du nouveau site, les travaux de la première tranche permettront de faire déménager le refuge de Châteaubourg en 2025.
- **Refuge d'Aix-en-Provence (13) :** études pour la réhabilitation du site.
- **Refuge d'Arry (57) :** études pour la réhabilitation du site.

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS EN 2024 :

- **Grand Refuge SPA de Pervenchères (61) :** création d'un nouveau Barns.
- **Refuge de Gennevilliers (92) :** fin du chantier du nouveau refuge.
- **Refuge de Maubert-Fontaine (08) :** les travaux du nouveau refuge dans les Ardennes, qui viendra remplacer le refuge très vétuste de Cliron qui avait dû fermer ses portes en 2022 et la Maison SPA de Charleville-Mézières qui avait ouvert pour assurer la continuité des actions, ont débuté.



- **Dispensaire de Lyon (69) :** les travaux du nouveau dispensaire ont débuté.



COUP d'œil

OUVERTURE DU NOUVEAU REFUGE DE GENNEVILLIERS

En projet depuis plus de deux décennies et en travaux depuis 3 ans, le nouveau refuge-fourrière SPA de Gennevilliers (92) a ouvert enfin ses portes en novembre 2024. Plus grand refuge d'Europe, cette nouvelle structure vient remplacer le bâtiment historique de Grammont, qui aura poursuivi son activité pendant plus de 50 ans. La SPA inaugure, avec ce nouveau site, son concept de « nouveau refuge » qui repose sur trois piliers :

- Un refuge en faveur du bien-être animal : des boxes chauffés, des parcs de détente végétalisés et individuels, une meilleure régulation des températures.



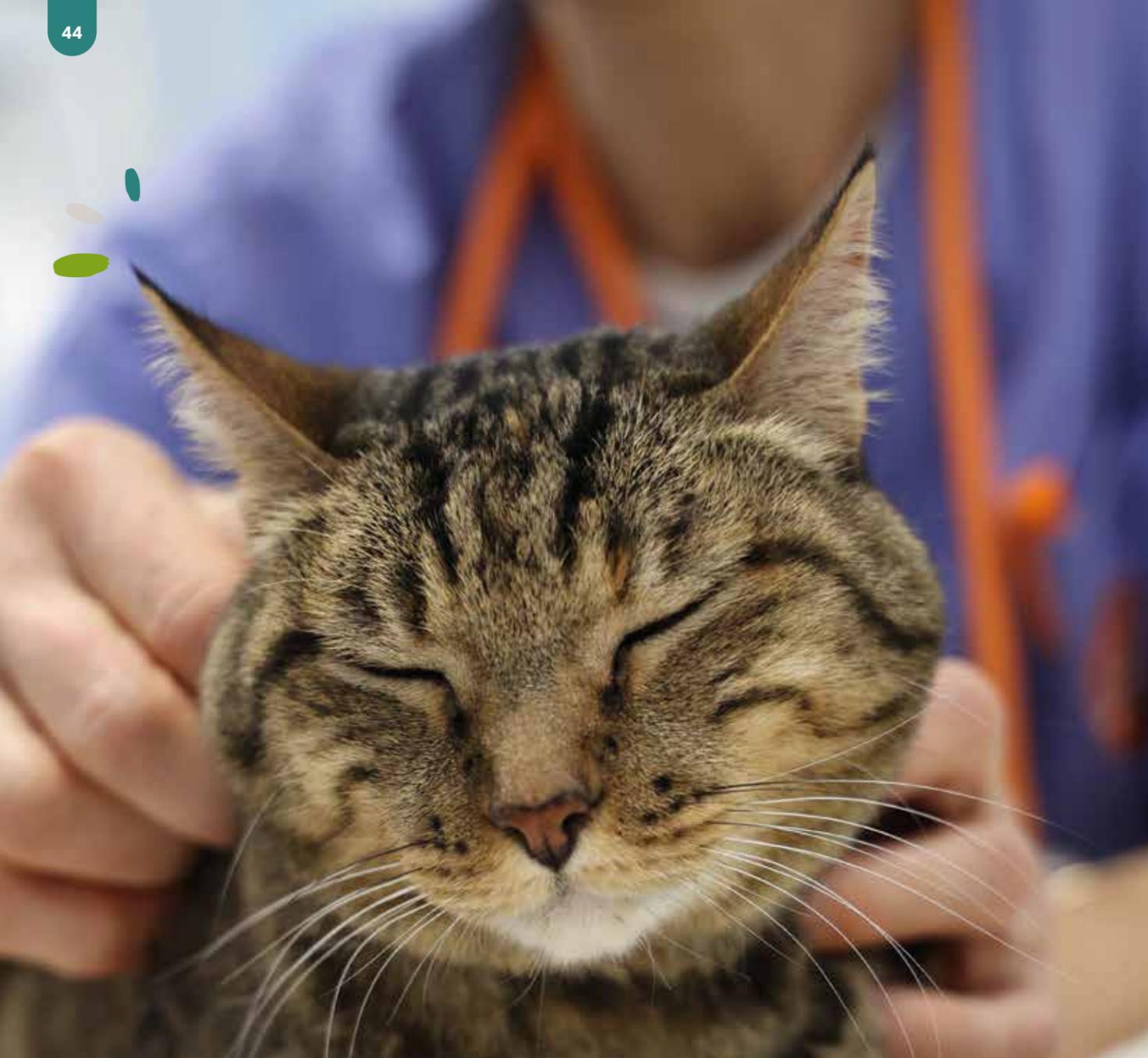
- Un refuge ouvert au public : des espaces pour accueillir les visiteurs et favoriser la relation homme-animal. Le refuge disposera également d'une ferme pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes.



- Un refuge écologique : un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et le nettoyage, 572 m² de panneaux photovoltaïques, une toiture végétalisée permettant une meilleure régulation de la température.

LA SPA TIENT ÉGALEMENT À REMERCIER L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES, DONT L'INVESTISSEMENT A PERMIS LA CONSTRUCTION DE CE REFUGE : LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS, LE FONDS DE SOLIDARITÉ INTERDÉPARTEMENTAL D'ÎLE-DE-FRANCE (FS2i), LA MAIRIE DE GENNEVILLIERS, L'ÉTAT PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PLAN FRANCE RELANCE ET WIPRO.





COUP d'œil

LE CHANTIER DU NOUVEAU DISPENSARE DE LYON

Pour mieux répondre aux besoins des personnes en difficulté, la construction du nouveau dispensaire SPA de Lyon (69) a été lancée. Il sera plus grand, plus moderne et mieux adapté aux besoins des équipes et des animaux. La première pierre a été posée en décembre 2024, dans un local désormais situé au cœur de la ville. La construction du nouveau dispensaire de Lyon n'aurait pas pu se faire sans l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a adopté un plan dédié au bien-être animal en 2022. Il comprend un investissement à hauteur de 2 millions d'euros pour accompagner la SPA dans ses projets et finançant à hauteur de 200 000 euros le dispensaire.

LA MISE EN VALEUR DE NOS ACTIONS

En 2024, la SPA a mené tout au long de l'année diverses actions de communication marquantes, mettant en lumière des thématiques variées et engageant de nombreuses audiences. Les campagnes illustrent l'engagement constant de la SPA pour sensibiliser à la protection animale, à l'adoption responsable et au bien-être des animaux. Grâce à différentes initiatives et des partenariats stratégiques, l'association a su mobiliser un large public autour de la cause.



PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

UNE SEMAINE POUR BOUGER AVEC SON ANIMAL

En collaboration avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la SPA a organisé la campagne « Une semaine pour bouger avec son animal » du 9 au 15 septembre 2024. Cette initiative, inscrite dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, visait à promouvoir l'activité physique conjointe entre les maîtres et leurs chiens. Des études ayant démontré les bienfaits d'une telle pratique sur la santé, la campagne encourageait les maîtres à partager leurs moments sportifs avec leurs compagnons sur les réseaux sociaux, renforçant ainsi le lien homme-animal tout en adoptant un mode de vie plus actif.



PREMIÈRE ANNÉE DU PODCAST DE LA SPA

En 2024, la SPA a célébré la première année de son podcast, le *Petcast*, qui se décline en deux émissions. Dans «La question pas bête !», la SPA répond aux interrogations courantes concernant les animaux de compagnie, offrant des conseils pratiques pour une cohabitation harmonieuse entre les maîtres et leurs compagnons. « Les grandes balades » propose une immersion sonore au cœur des missions de la SPA, permettant aux auditeurs de découvrir le quotidien des équipes, d'explorer des sujets liés au bien-être animal et de partager des histoires touchantes. Le *Petcast* est disponible sur les principales plateformes de podcast, invitant les amoureux des animaux et les curieux à enrichir leurs connaissances et à soutenir la cause animale. En 2024, le *Petcast* de la SPA a réuni 65 000 écoutes !

DÉCOUVREZ-LE
DÈS MAINTENANT !



MOBILISATION CONTRE LA CORRIDA EN PRÉSENCE DE MINEURS

Le 14 novembre 2024, une proposition de loi historique a été débattue au Sénat. Elle visait à interdire la corrida en présence de mineurs de moins de 16 ans, ce qui aurait été un premier pas vers l'abolition de ces pratiques abjectes, reconnues comme des actes de cruauté dans le droit.

La SPA s'est mobilisée pour interpeller les Sénateurs via une campagne appuyée par une pétition en ligne et une conférence animée par les professeurs Laurent Bègue-Shankland et Serge Garcet. Ceux-ci ont notamment souligné que la vision de telles scènes par les plus jeunes peut perturber leur équilibre et favoriser l'acceptation, voire la reproduction d'actes de violence. La proposition de loi a malheureusement été rejetée par les sénateurs. La SPA poursuit son combat.



FAVORISER L'ADOPTION

En 2024, la SPA a organisé deux week-ends de **Portes Ouvertes** dans ses 64 refuges et Maisons SPA à travers la France. Ces journées festives ont été ponctuées d'animations, de conseils et d'échanges avec les équipes de la SPA, visant à encourager des adoptions responsables et à sensibiliser le public à la cause animale. Le premier s'est tenu les 4 et 5 mai, offrant au public l'opportunité de rencontrer de nombreux animaux à la recherche d'un foyer aimant. Dans le cadre de cette campagne, nous avons demandé aux élèves de plusieurs classes de primaire d'imaginer eux-mêmes les affiches de cet événement en dessinant leur animal, ou celui qu'ils aimeraient avoir. Un temps de sensibilisation particulier qui a eu un grand succès dans les écoles, et auprès du public !



Le second événement a eu lieu les 5 et 6 octobre, mettant l'accent sur les bienfaits physiques et émotionnels qu'apporte la relation entre l'Homme et l'Animal, dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024), en partenariat avec le ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, l'Agence Nationale du Sport (ANS) et le CIC.

À l'occasion de la Saint-Valentin en février 2024, la SPA a souhaité favoriser les adoptions en refuge et mettre en avant de belles histoires d'amour en s'associant au film « Chien et Chat » réalisé par Reem Kherici. À la fois drôle et touchante, l'histoire met en lumière la relation forte entre les hommes et les animaux.

De même, en juillet 2024, à l'occasion de la sortie du film « Garfield », Sony Pictures et la SPA ont collaboré pour promouvoir l'adoption responsable des animaux de refuge. Garfield ayant lui aussi vécu le drame de l'abandon avant de trouver sa famille aimante, cette initiative visait à sensibiliser le public à la cause animale et à encourager l'adoption des animaux abandonnés à travers plusieurs actions de communication conjointes.

ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC

La SPA a encore une fois marqué les esprits lors de sa présence au **festival Hellfest 2024**. Avec des festivaliers de tous horizons réunis pour célébrer la musique métal, l'association a reçu pour cette seconde participation un accueil très chaleureux, prouvant que la cause animale résonne fortement chez les métalleux ! L'un des moments forts de la présence de la SPA au Hellfest a été sans conteste la Tomb'Hella, qui a connu un succès retentissant. Avec 8 600 tickets vendus, l'événement a permis de collecter des fonds significatifs pour ses actions, permettant de financer 86 000 repas pour ses pensionnaires.

Découvrez cette
édition en vidéo



SENSIBILISER À L'ABANDON

Il est difficile d'imaginer la réalité de l'abandon pour ces animaux, dont les maîtres pensaient que, pris en charge par la SPA, ils iraient bien et auraient une belle vie. Pourtant, malgré toute la tendresse et les soins prodigués par nos équipes, un animal ne sera jamais mieux qu'auprès de sa famille aimante.

Montrer la « vraie » réalité d'un abandon, celle dont sont chaque jour témoins nos équipes en refuge, c'est ce que nous avons souhaité avec la campagne menée en 2024.

METTRE EN VALEUR LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

La chaîne C8 a diffusé la saison 6 de l'émission « Animaux à Adopter ». Les 18 épisodes inédits ont suivi le quotidien des équipes et des animaux dans les refuges de Morée (41), Chamarande (91), Pornic(44)etBrugheas(03). Lasaison 7 a également débuté sa diffusion à partir de septembre, une nouvelle saison qui se déroule dans les refuges de Pornic (44), Chamarande (91), Quimper (29) et Saint-Pierre-du-Mont (40).

Le 28 juin 2024, la SPA et la chaîne C8 ont célébré la 100^e diffusion de l'émission « Animaux à Adopter ». Animée par Sandrine Arcizet et Elodie Argeron en immersion au refuge de Saint-Omer (62) en compagnie du président de la SPA, Jacques-Charles Fombonne, cette émission a mis en lumière les animaux recueillis par la SPA, en quête d'un foyer aimant. Depuis son lancement, «Animaux à Adopter» a sensibilisé un large public à la protection animale et à l'adoption responsable. Cette 100^e édition spéciale a été l'occasion de revenir sur les moments marquants de l'émission et les belles histoires d'adoption.

RETOMBÉES MÉDIAS :

3 544 dont **30%** au national et **70%** au régional

FOCUS digital

1,1M de personnes suivent les réseaux sociaux de la SPA (+4,3% vs 2023)

f Facebook
577 000 abonnés

ig Instagram
262 300 abonnés

x
75 500 abonnés

in LinkedIn
43 300 abonnés
+20% d'abonnés

yt YouTube
26 300 abonnés

tt TikTok
93 400 abonnés
+21% d'abonnés

2,82M de personnes suivent la SPA sur l'ensemble de ses réseaux sociaux (nationaux et refuges)

SUR LE SITE INTERNET :

1,33M visites moyennes mensuelles

275 000 comptes adoptants (+72 000 vs 2023)

Newsletter mensuelle :
653 000 abonnés (+ 38 000 vs 2023)

LES LEVIERS POUR FINANCER NOS ACTIONS

La mobilisation généreuse du public demeure le moteur de notre action. La SPA et les animaux bénéficiaires ont pu, une fois encore cette année, compter sur un soutien considérable de la part

des donateurs, des bienfaiteurs et des partenaires. Chaque contribution revêt une importance cruciale pour nous permettre de poursuivre notre mission au service des animaux au quotidien.

UNE GÉNÉROSITÉ SANS FAILLE DE NOS DONATEURS ET PARTENAIRES

Chiffres

CLÉS

DE LA COLLECTE EN 2024

L'année 2024 a été marquée par une générosité fidèle des Français envers la SPA, puisque ce sont **43,4M€** qui ont été collectés versus **39,4M€** en 2023 (+ 10%).



Chaque euro dépensé pour collecter des fonds rapporte **5,6 EUROS** à la SPA.

La collecte digitale poursuit sa croissance, représentant aujourd'hui 30 % de la collecte globale, contre 29% en 2023.

GÉNÉROSITÉ MOYENNE :

- le don moyen des donateurs qui nous soutiennent de façon ponctuelle est de **69,02€**.
- le don moyen mensuel des donateurs qui nous soutiennent de façon régulière est de **14,82€**.

Autre fait marquant : la croissance de **19,2%** des dons mensuels en prélèvement automatique, qui sécurisent chaque année un peu plus les ressources de la SPA.

En 2024, ce sont **35 000** nouveaux donateurs qui ont choisi ce mode de soutien, représentant aujourd'hui 50% des ressources soit **21,9M€** annuels !

LA SPA BÉNÉFICIE DU SOUTIEN D'UNE GRANDE COMMUNAUTÉ :



17 700

adhérents
(VS 19 800 EN 2023)



338 000

DONATEURS ACTIFS EN 2024
(VS 315 800 EN 2023 SOIT + 7%)



138 700

donateurs avaient un prélèvement automatique actif fin 2024 (vs 122 700 fin 2023 soit + 13 %)



COUP d'œil

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS AU RELAIS DE LA SPA

À l'occasion de ses 180 ans, la SPA lance sa première course solidaire le dimanche 18 mai 2025 ! Au cœur du domaine national de Saint-Cloud (92), l'association invite les participants à prendre symboliquement, le temps d'une journée, le relais des refuges pour protéger les animaux. Une belle occasion de soutenir la SPA et de célébrer tous nos compagnons à 4 pattes ! Les inscriptions se sont ouvertes en novembre 2024 en proposant trois formats de course : une grande course individuelle de 10km, un canicross de 5km, et un relais en duo de 2x5km.

L'intégralité des dons est reversée à l'association, et permet aux refuges de prendre soin des nombreux animaux en détresse abandonnés chaque année et de leur trouver un nouveau foyer qui saura leur donner l'amour qu'ils méritent.

UNE OPÉRATION GAMING POUR RÉCOLTER DES FONDS

« Le Stream au Poil » est un événement caritatif qui s'est déroulé sur la plateforme de streaming Twitch, avec pour objectif de soutenir la SPA. Du 24 mai au 2 Juin 2024, des streamers de tous horizons se sont affrontés dans 3 équipes.

OBJECTIF : collecter un maximum de points (et de dons) pour faire gagner son équipe. À quelques semaines de la période estivale, cet événement important a permis à la SPA de collecter 23 000 € de manière ludique à l'approche d'une période compliquée, en plus de sensibiliser à l'abandon une communauté jeune, sur Twitch.

LES PARTENARIATS

Chaque année, des entreprises partenaires se mobilisent aux côtés de la SPA. En plus des financements qu'elles nous apportent, elles nous permettent de toucher de nouveaux publics et de porter plus loin nos messages et nos valeurs.

Parmi elles, nous tenons à remercier tout particulièrement :



COUP d'œil

UNE OPÉRATION EN PARTENARIAT AVEC GENERALI POUR AIDER NOS CHIENS À BOUGER

Generali, partenaire de la SPA pour la 3ème année consécutive, a lancé une campagne originale « Urban Doggy Fit » pour sensibiliser les propriétaires de chiens à la bonne santé physique de leur animal. Generali suggère de transformer les centres-villes en immenses salles de sport en plein air en « hackant » le mobilier urbain. Cette activation ludique propose des exercices accessibles au plus grand nombre de nos toutous grâce, notamment, à la production de tutoriels diffusés sur les réseaux sociaux produits en collaboration avec les experts du Pôle soin de la SPA.

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ÉTHIQUE POUR ENCADRER LES PARTENARIATS

La SPA s'entoure de partenaires partageant ses valeurs fondamentales. La Charte éthique des partenaires, adoptée en 2024 par le Conseil d'Administration, définit les engagements attendus des partenaires en matière de respect des droits des animaux, d'éthique professionnelle, de conditions de travail, d'environnement et de transparence. Annexée à nos conventions de partenariat, elle engage chaque partenaire à adopter des pratiques responsables et conformes aux principes défendus par la SPA. Cet engagement moral renforce la cohérence et l'impact des actions menées pour la protection et la dignité de tous les animaux.

LE SOUTIEN DE NOS TESTATEURS

Grâce à ses bienfaiteurs, la SPA peut renforcer ses actions en faveur de la cause animale sur le long terme. En choisissant de faire une donation, une assurance-vie ou un legs en faveur de la SPA, nos bienfaiteurs aident l'association à offrir aux animaux recueillis un cadre de vie adapté à leurs besoins, en attendant leur deuxième chance. Aujourd'hui, plus de 1 600 personnes nous ont indiqué souhaiter transmettre tout ou partie de leur patrimoine à la SPA et plus de 11 000 nous ont déjà interrogé sur les moyens de le faire. L'équipe Relation Testateurs répond à chacune des interrogations et conseille chaque personne pour lui permettre de donner, en toute confiance, du sens à sa succession. Pour montrer à nos bienfaiteurs ce que leur générosité nous permet de faire et nourrir leur engagement à nos côtés, des rencontres et des visites de refuge ont été organisées pour eux tout au long de l'année.

La SPA n'oublie pas que les notaires ont aussi un rôle important à jouer dans la construction des projets de succession. C'est pourquoi ses équipes étaient présentes au Congrès des Notaires qui a eu lieu en septembre 2024 à Bordeaux.



MONTANT DES LIBÉRALITÉS EN 2024

45,1 M€

(VS 42,7 EN 2023), + 2,4 M€



511 DOSSIERS ONT ÉTÉ OUVERTS SUR L'ANNÉE (VS 484 EN 2023)

COUP d'œil

JOURNÉE DES BIENFAITEURS À AIX-EN-PROVENCE

Le 13 septembre 2024, à l'occasion de la journée mondiale du legs aux associations, la SPA a convié ses bienfaiteurs du sud de la France au refuge d'Aix-en-Provence « Des chiens en liberté ». Une journée ponctuée par des échanges, une visite du refuge en bonne compagnie, des chiens dans les pattes, et beaucoup d'émotion, en rendant hommage à celles et ceux qui ont soutenu ou s'engagent à soutenir nos actions. Une occasion de rappeler l'existence de cette générosité encore méconnue en faveur des associations, mais aussi de rencontrer et remercier les personnes qui ont fait le choix de soutenir une cause qui leur est chère en transmettant leur patrimoine.



LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE

Sous l'impulsion de sa gouvernance, la SPA s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de ses activités se traduisant par l'harmonisation, l'amélioration continue et la sécurisation de ses pratiques au regard de ses orientations stratégiques SPA 2030 sur le pilier une « SPA bien gérée ».

LA DIRECTION DE L'AUDIT, DU CONTRÔLE ET DES RISQUES (DACR), À TRAVERS SES MISSIONS D'AUDIT ET DE CONTRÔLE INTERNE, DE GESTION DES RISQUES, DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE, VEILLE NOTAMMENT À :

- Évaluer la fiabilité et l'efficacité des règles et des contrôles en vigueur à la SPA;
- Contrôler le respect des obligations légales et des règles internes et la correcte mise en œuvre des contrôles opérationnels;
- Prévenir, détecter, alerter sur les risques et aider à les contenir.

La DACR participe à l'atteinte des objectifs de l'association par la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle adapté et efficace. Elle veille à promouvoir l'intégrité, la transparence, le travail en transversalité et ce, avec pédagogie.

La DACR est rattachée au Bureau exécutif pour garantir l'indépendance de ses activités.

Les activités de la DACR ont évolué en 2024 avec l'émergence de missions s'orientant sur l'accompagnement des métiers dans la conduite de chantiers structurants (ex. plan de transformation de direction). La DACR apporte ainsi une aide organisationnelle et méthodologique afin de soutenir les dynamiques de changement tout en garantissant la pertinence et la qualité des plans d'action engagés.

PARMI LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE LA DACR EN 2024, IL EST POSSIBLE DE CITER :

- L'exécution d'une mission d'audit interne sur le circuit de la maintenance des sites;
- La réalisation de 23 contrôles de refuges / fourrières / dispensaires / maisons SPA (dont 3 contrôles inopinés);
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne des sites par le déploiement d'autocontrôles sur le respect des règles sanitaires et de protection animale et par la vérification de l'existence d'infrastructures adaptées et sécurisées pour nos collaborateurs et nos animaux;
- Le pilotage du dispositif de conformité loi « Sapin 2 » de lutte contre les atteintes à la probité.

COUP d'œil

La SPA a également travaillé en 2024 sur le plan de mise en conformité de l'association avec le RGPD. Des audits ont été réalisés, et des actions ont été mises en place pour s'assurer que les traitements des données personnelles respectent les réglementations en vigueur.

NOS MOYENS HUMAINS

Au quotidien, la SPA œuvre en faveur des animaux grâce à l'engagement renouvelé de ses salariés et bénévoles. Nos employés ont fait le choix de donner une dimension éthique à leur travail tout en mettant leur savoir-faire au service d'une cause noble. Les bénévoles, quant à eux, forment un réseau solidaire et authentique, se déployant à travers le territoire pour promouvoir la protection et le bien-être des animaux.

NOS SALARIÉS



817
SALARIÉS AU
31/12/2024
(759 EN 2023)

RÉPARTIS COMME SUIT :

177 HOMMES **103** CDD **258** CADRES

640 FEMMES **714** CDI **559** EMPLOYÉS

5
CRÉATIONS DE POSTE TERRAIN
RATTACHÉ AU SIÈGE

4
CRÉATIONS DE POSTE AU SIÈGE

11
CRÉATIONS DE POSTE
SUR LE TERRAIN

4
AUGMENTATIONS DE TEMPS
DE TRAVAIL

**NOMBRE D'EMBAUCHES
EN CDI :**

104 → **39** CADRES
65 EMPLOYÉS



Dans le cadre d'une habilitation nationale signée en 2019, renouvelée le 27/02/2025, la SPA accueille des personnes devant réaliser des Travaux d'Intérêt Général (TIG) peines alternatives à la détention.

Sur 2024, la SPA a accueilli **70 TIG sur 23 sites** (contre 111 TIG sur 34 sites en 2023).

LA FORMATION DU PERSONNEL

1 089
STAGIAIRES
FORMÉS
EN 2024



10 203
HEURES
RÉALISÉES

FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE

Développement de la formation interne dispensée par nos éducateurs régionaux salariés :

- Formation chien niveau 1 (pour l'ensemble de nos collaborateurs terrain - 343 Formés);
- Formation capture (pour les sites fourrières - 15 Formés);
- Formation transfériste (7 salariés formés).

Sensibilisation au deuil (formation spécifique et adaptée à nos managers).

AVANCÉES POUR LES SALARIÉS EN 2024

Politique de rémunération

- Augmentation générale des salaires **+ 5%**.
- Mise en place de la nouvelle grille salariale au 1^{er} mars 2024, proposant des perspectives d'évolution professionnelle (10 échelons par grille) ainsi qu'une réévaluation des salaires et des compléments de rémunération (liés à l'activité, la zone géographique, vêtements de travail, indemnité dimanches et jours fériés, astreintes), dans un objectif d'attractivité et de rétention des talents.

Prévention santé/sécurité au travail

- Travail sur la mise en place pour 2024 d'une politique de sensibilisation des équipes à la gestion du deuil. L'objectif de cette démarche est de pouvoir mieux accompagner les managers et les collaborateurs en leur proposant des outils et des actions concrètes pour soutenir les personnels touchés.
- Un jour de congés offert aux salariés en cas de décès de leur animal.
- Déploiement des EPI (Équipements de Protection Individuelle) avec 1 kit par site : gants et manchettes de protection ; kit complet pour l'habilitation électrique.

Développement du Mécénat de compétences

126 personnes accueillies provenant de 16 entreprises mécènes différentes.

Fidélisation des équipes

La SPA a organisé sa deuxième édition des cérémonies de remise des médailles du travail sur Paris et en région. 41 collaborateurs qui ont passé en 2024 un échelon (10, 15, 20, 25, 30 ou 35 ans à la SPA) ont été médaillés.



NOS BÉNÉVOLES

L'implication de nos bénévoles revêt une importance cruciale pour la SPA et son bon fonctionnement. Les bénévoles peuvent s'investir non seulement dans les refuges aux côtés des animaux mais aussi dans d'autres missions tout aussi essentielles sur le terrain telles que la coordination des bénévoles, la sensibilisation des enfants et des adolescents, l'organisation de campagnes de stérilisation pour les chats errants, les visites post-adoption, les enquêtes contre la maltraitance... Autant d'actions engagées, menées par des personnes prêtes à consacrer de leur temps à la protection animale, qui nous permettent de mener à bien nos missions.

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES
À FIN DÉCEMBRE :**
6 197 VS 5 215 EN 2023

**735 054 HEURES
DE BÉNÉVOLAT RECENSÉES
EN 2024 VS 561 632 HEURES
EN 2023**

COUP d'œil

Une nouvelle politique de prise en charge des frais bénévoles dans le cadre de leur mission a été déployée en 2024.

Les frais peuvent concerner des dépenses de déplacements, mais aussi de nourriture pour animaux, de frais vétérinaires ou de matériel spécifiquement nécessaire à la réalisation d'une mission. Son objectif est de définir les frais qui peuvent être pris en charge et les modalités, d'assurer la justification des dépenses et de donner aux bénévoles les moyens de mener à bien leurs missions.

Un chantier sur la place du bénévolat au sein de la SPA a été lancé pour réfléchir au rôle des bénévoles au sein de l'association et à leur valoriser. La première étape de ce projet a été lancée en novembre 2024 avec l'envoi d'un questionnaire à tous les bénévoles et salariés de la SPA permettant de les questionner sur la perception du bénévolat au sein de l'association en le comparant notamment à la précédente étude de 2018. Ce questionnaire servira de source d'informations pour travailler sur une politique du bénévolat en 2025.



RAPPORT D'ORIENTATION

POURSUIVRE

LE VIRAGE

À 180° POUR

NOS 180 ANS

Malgré de belles avancées, la SPA ne relâche pas ses efforts pour 2025, une année particulière pour l'association qui marquera ses 180 ans d'existence. L'orientation pour 2025 s'inscrit dans la stratégie « SPA 2030 », avec de nombreux projets à concrétiser pour améliorer le bien-être animal et venir en aide aux animaux en détresse.

LA SPA PARTOUT

En 2025, la SPA intensifiera ses efforts pour accueillir un plus grand nombre d'animaux dans des conditions optimales, avec l'ambition de recueillir chaque année 50 000 animaux d'ici 2030. Pour y parvenir, elle renforcera son maillage territorial et entreprendra d'importants travaux dans ses refuges existants afin d'améliorer le bien-être animal. Plusieurs projets majeurs se finaliseront ou débiteront ainsi dans le cadre de sa stratégie pluriannuelle d'investissement 2020-2035 : l'ouverture du refuge de Maubert-Fontaine dans les Ardennes (08) et du nouveau dispensaire de Lyon (69), le lancement du chantier du refuge d'Aguessac (11) qui viendra remplacer le site vétuste de Millau, ainsi que le déménagement du refuge de Châteaubourg vers le nouveau refuge-fourrière de Saint-Germain-du-Pinel (35). Par ailleurs, la Maison SPA de Tourcoing (59) deviendra un refuge entièrement dédié aux chats, et le refuge indépendant de Vannes (56) pourrait être intégré au réseau de la SPA.

En parallèle, l'association poursuivra le déploiement de son dispositif Organisation du Travail, visant à harmoniser les pratiques dans l'ensemble de ses refuges (jours et horaires d'ouverture, protocoles de soins et de nettoyage, etc.).

Ce programme, qui concernera 15 nouveaux sites en 2025, permettra d'améliorer l'accueil des animaux et de consacrer plus de temps à leur éducation. D'ici la fin de l'année, il sera déployé sur 35 sites, soit 45 % des refuges de la SPA.

LA SPA POUR TOUS

Après avoir développé l'éducation canine au sein de ses refuges ces dernières années avec le recrutement de cinq éducateurs canins régionaux, un éducateur-éthologue félin sera recruté en 2025 pour mieux répondre aux besoins des chats dans les refuges.

Pour prendre soin de tous les animaux, dans la continuité de l'année 2024, le budget d'aides aux particuliers et aux associations de protection animale locales progressera de 20% pour atteindre 1% du budget global de l'association d'ici 2027. Tout le secteur de la protection animale est en effet en difficulté du fait de l'augmentation des coûts ainsi que du faible engagement de l'État et des collectivités.

Les 180 ans de la SPA seront également l'occasion de se pencher sur ceux qui constituent son ADN : les bénévoles. Une grande réflexion sur leur rôle au sein de l'association et sur leur recrutement sera menée, pour développer cette mission essentielle.

La SPA lancera deux dispositifs tests dès 2025 : d'une part dans quelques sites la possibilité pour les adoptants de bénéficier de cours d'éducation canine avec un professionnel en contrepartie d'un forfait d'adoption plus élevé. D'autre part, face à l'inquiétude de nombreux Français sur le devenir de leur animal à leur décès, une réflexion est menée sur un dispositif où l'animal ne passerait pas par un refuge mais irait en famille relais le temps de lui trouver un nouvel avenir.

LA SPA CONTRE TOUTE FORME DE MALTRAITANCE

La SPA souhaite intensifier le recrutement de bénévoles délégués-enquêteurs afin d'intervenir dans tous les départements et mieux lutter contre la maltraitance. D'ici 2026, tous les départements français doivent notamment être couverts par la présence d'un référent départemental délégué-enquêteur.

Il est également important de poursuivre le déploiement de la convention avec les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur pour former et accompagner les forces de l'ordre et les magistrats dans la lutte contre la maltraitance animale afin de couvrir 50% des départements français.

LA SPA POUR TOUTE FORME D'ÉDUCATION

Pour construire l'avenir, la SPA sensibilise et éduque au bien-être animal tous les Français. En 2025 pour étendre encore sa mission d'éducation au bien-être animal, la SPA a pour ambition d'ouvrir 7 nouveaux Clubs Jeunes dans ses refuges et ainsi permettre à davantage de jeunes de s'engager en faveur des animaux.

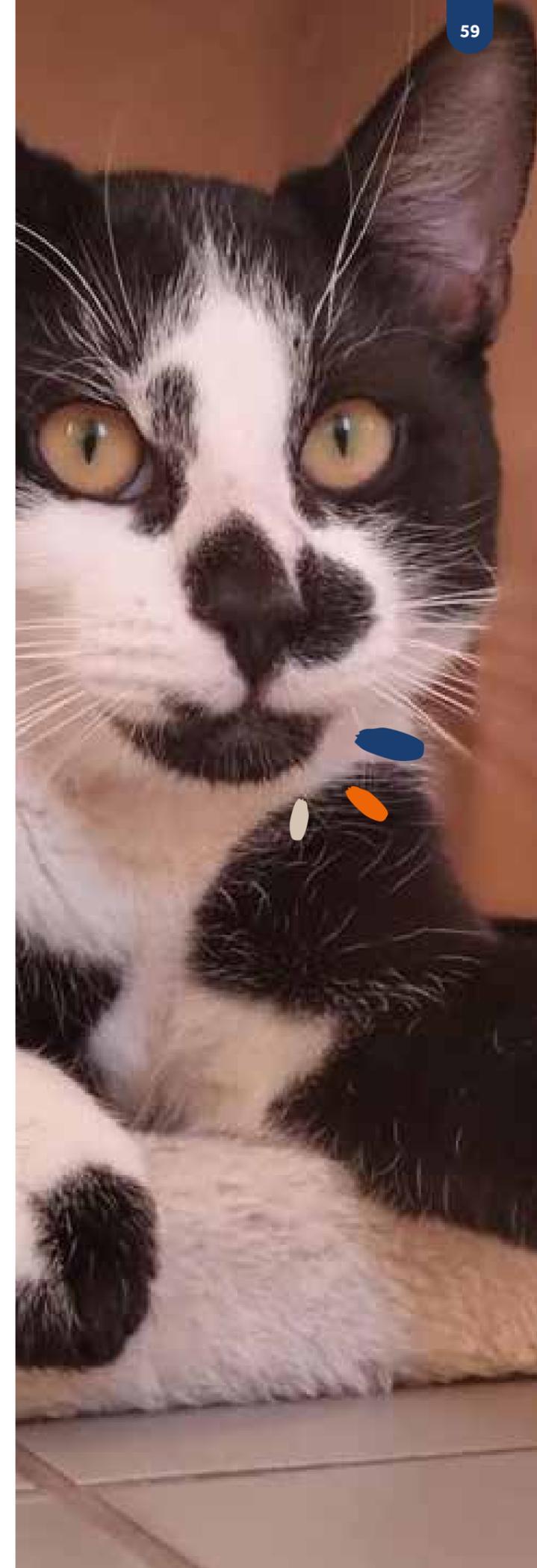
Pour renforcer ses combats, la SPA va mener en 2025 une étude sur un état des lieux de l'abandon en France afin d'orienter ses actions grâce notamment à son nouveau service Étude et Recherche et à la Fondation Affinity. La SPA redeviendra également membre d'Eurogroup for Animals, dont elle est une des fondatrices. Ce groupe a vocation à permettre l'échange entre les acteurs de la protection animale à l'échelle européenne, mais aussi de se mobiliser pour améliorer les pratiques, la SPA se concentrant sur son cœur de métier : les animaux domestiques.

Cette année anniversaire sera aussi marquée par la première course solidaire de l'association en faveur de la cause animale : le Relais de la SPA qui se tiendra le 18 mai 2025 au domaine national de Saint-Cloud (92), avec trois formats de courses proposés dont un avec son compagnon canin.

Face à tous ces défis qui restent à relever, la SPA appelle à une mobilisation collective pour promouvoir l'adoption responsable, lutter contre la maltraitance et sensibiliser le public à la cause animale. Ensemble, nous pourrions continuer de faire progresser la protection animale.

MERCI À VOUS.

**Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA**



04

ANNEXES 2024

LISTE DES VENTES IMMOBILIERES 2024

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
18/09/2024	PARCELLE	CHATEAUNEUF SUR CHER (18) - lieudit Les Sables	18	AB53(00ha09a71ca)	1 000,00	'1/3	333,33
22/11/2024	MAISON	GARIGNY (18) - 35 route de Sancergues	18	ZE41(00ha00a00ca)	24 000,00	'5/24	5 000,00
30/09/2024	APPARTEMENT	PARIS 20 (75) - 12 rue Belgrand	75	Lot 115:CK5(00ha02a70ca)	256 000,00	'1/6	42 666,67
30/04/2024	TERRAIN A BATIR	COUBRON (93) - 80 rue Jean Jaurès	93	B294(00ha03a13ca)	313,00	'100	313,00
30/04/2024	TERRAIN A BATIR	COUBRON (93) - La Grouillère	93	A232(00ha06a86ca)	687,00	'100	687,00
29/08/2024	APPARTEMENT	PARIS 19 (75) - 21/27 rue Tandou	75	Lot 10:AY23(00ha21a25ca), Lot 101:AY23(00ha00a00ca)	200 381,00	'100	200 381,00
06/12/2024	MAISON	BARBEREY ST SULPICE (10) - 3 route de Troyes	10	AC100(30ha45a00ca)	176 400,00	'32%	56 448,00
27/12/2024	LOCAL	MOULINS LES METZ (57) - 11 rue de Metz	57		420 000,00	'1/4	105 000,00
27/12/2024	IMMEUBLE	MOULINS LES METZ (57) - 11 rue de Metz	57	448(00ha03a01ca), 478(00ha00a40ca)	420 000,00	'1/4	105 000,00
13/03/2024	PARCELLE	MALGUENAC (56) -	56	ZE13(00ha40a46ca), ZE15(01ha39a73ca), ZH67(00ha56a55ca),	1 228,56	'100 %	1 228,56
25/09/2024	MAISON	ST OUEN (93) - 20 rue des Chantiers	93	F42(00ha02a14ca)	400 000,00	'50 %	200 000,00
14/06/2024	MAISON	GIZY (02) - 15, rue de la Gare	2	ac71(00ha03a95ca), ac72(00ha22a78ca)	116 000,00	'1/2	58 000,00
06/11/2024	MAISON	GIZY (02) - 21 rue de la Gare	2	AC14(00ha09a07ca)	40 000,00	'1/6	6 666,67
23/04/2024	MAISON	TERGNIER (02) - 15, avenue Jean Moulin	2	AB237(00ha01a19ca), AB240(00ha00a00ca)	35 000,00	'1/6	5 833,33
02/08/2024	MAISON	TOULOUSE (31) - 6 rue Giuseppe Verdi	31	A196(00ha03a06ca)	230 000,00	'10%	23 000,00
26/04/2024	APPARTEMENT	ALBI (81) - 57 rue Porta	81	Lot 17:AC210(00ha01a43ca), Lot 20:AC210(00ha00a00ca)	150 000,00	'1/3	50 000,00
16/05/2024	MAISON	ST SIXTE (47) - Lieudit Saint Sixte Sud	47	B646(00ha00a45ca), B649(00ha06a69ca)	30 000,00	'100 %	30 000,00
25/03/2024	MAISON	CERESTE (04) - Clos du Moulin	4	C290(00ha12a73ca)	140 000,00	'5%	7 000,00
10/05/2024	APPARTEMENT	NEVERS (58) - 7bis boulevard de la République	58	Lot 38:AZ3(00ha24a98ca)	23 000,00	'100 %	23 000,00
15/03/2024	APPARTEMENT	LA BAULE ESCOUBLAC (44) - 2 rue du Professeur Thiroloix	44	Lot B6:BK189(00ha48a89ca), BK190(00ha03a85ca), BK191(00ha02a55ca), BK192(00ha04a28ca)	270 000,00	'100 %	270 000,00
09/02/2024	APPARTEMENT	PARIS 11 (75) - 64 rue de Malte	75	Lot 11:AA6(00ha00a89ca)	265 000,00	'100 %	265 000,00
25/07/2024	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 7 impasse Crozatier	75	Lot 3:EX60(00ha03a03ca)	106 250,00	'100 %	106 250,00
24/05/2024	MAISON	LA DRENNE (60) - 30 rue de Parfondeval, Le déluge	60	A277(00ha14a77ca), A278(00ha17a50ca)	245 000,00	'50%	122 500,00
08/10/2024	MAISON	FRESNAY L EVEQUE (28) - 8 rue des Noyers Pitheaux	28	D420(00ha01a37ca), D422(00ha04a38ca), D423(00ha05a70ca)	79 000,00	'1/3	26 333,33
11/09/2024	APPARTEMENT	CLICHY (92) - 8 avenue Anatole France	92	Lot 29:AC172(00ha01a97ca)	171 000,00	'100%	171 000,00
27/06/2024	MAISON	CHAMBOURG SUR INDRE (37) - 3 ruelle de l'Isle Thimé	37	A903(00ha00a10ca), A1043(00ha00a53ca), A1045(00ha01a20ca), A1052(00ha01a83ca), A1070(00ha00a17ca), A	162 000,00	'1/5	32 400,00
29/05/2024	MAISON	VILLIERS ST FREDERIC (78) - 34 rue des deux Neauphles	78	AE134(00ha03a52ca), AE135(00ha09a65ca)	242 000,00	'50 %	121 000,00
23/10/2024	MAISON	TARASCON (13) - 5 rue ledru rollin	13	K2291(00ha00a47ca)	75 000,00	'100 %	75 000,00
17/07/2024	APPARTEMENT	PARIS 14 (75) - 78 rue Maurice Ripoché, 2ème étage	75	Lot 3:CO44(00ha00a65ca)	220 000,00	'1/5	44 000,00
30/01/2024	MAISON	MORSANG SUR ORGE (91) - 51 rue Saint Hubert	91	AR94(00ha14a43ca), AR377(00ha01a52ca), AR378(00ha01a71ca)	340 000,00	'100 %	340 000,00
25/04/2024	MAISON	BREUILPONT (27) - 1 Allée des Sycamore	27	AC134(00ha18a90ca), AC135(00ha25a00ca)	210 000,00	'95/1800	11 083,33
01/07/2024	MAISON	LE PLESSIS FEU AUSSOUX (77) - 19 rue de la Caumonnerie	77	ZE69(00ha06a44ca)	171 000,00	'100 %	171 000,00
07/11/2024	BOX/PARKING	CHAUNY (02) - 13 Rue Louis Blanc	2	AH78(00ha00a00ca)	4 000,00	'1/3	1 333,33
02/10/2024	PARCELLE	CUCQ (62) - TREPIED	62	AH53(01ha25a76ca)	7 300,00	'100 %	7 300,00
14/03/2024	MAISON	NOUZONVILLE (08) - 35 rue d'Alsace	8	AL143(00ha00a69ca)	13 000,00	'100 %	13 000,00
29/04/2024	MAISON	GREEZ SUR ROC (72) - 13 rue du Grand Thuret	72	AB198(00ha03a17ca), AB200(00ha00a82ca)	19 000,00	'100 %	19 000,00
03/04/2024	PARCELLE	CATTENOM (57) - Weitgess	57	B2594(00ha07a20ca)	290,00	'1/4	72,50
03/04/2024	PARCELLE	CATTENOM (57) - Miesch - Kreuzwingert	57	38185(185ha06a32ca), 6121(00ha30a38ca)	1 450,00	'1/4	362,50
21/08/2024	MAISON	ROINVILLE (28) - 9 RUE DE JOLIVET	28	ZE153(00ha05a00ca)	160 000,00	'1/3	53 333,33
02/01/2024	MAISON	BUAIS (50) - 28 route du Teilleul	50	AM78(00ha21a92ca), AM80(00ha04a35ca), AM81(00ha16a48ca), AM427(00ha00a93ca), AM428(00ha07a99ca), AM4	60 000,00	'100 %	60 000,00
25/11/2024	BOX/PARKING	MONTIGNY LES METZ (57) - 75 rue Pont à Mousson	57		17 000,00	'1/4	4 250,00
19/12/2024	BOX/PARKING	MONTIGNY LES METZ (57) - 75 rue Pont à Mousson	57		17 000,00	'1/4	4 250,00
13/02/2024	APPARTEMENT	MORLAIX (29) - 35 bis rue Maurice Le Luc	29	Lot 16:AR275(00ha28a58ca), Lot 45:AR275(00ha00a00ca), Lot 59:AR275(00ha00a00ca)	75 000,00	'1/24	3 125,00
14/08/2024	MAISON	MILLAU (12) - 9 rue des Lilas	12	AD166(00ha03a72ca)	151 600,00	'100 %	151 600,00
12/06/2024	APPARTEMENT	DUDELANGE66 avenue Grande Duchesse Charlotte			366 662,00	'1/5	73 332,40
15/11/2024	PARCELLE	SARZEAU (56) -	56	ZS62(00ha64a85ca)	3 242,50	'1/5	648,50
19/07/2024	IMMEUBLE	CHARTRES (28) - 29 rue des Changes	28	A124(00ha00a00ca), A125(00ha00a00ca), A126(00ha00a00ca)	221 200,00	'100 %	221 200,00
10/07/2024	APPARTEMENT	NANTERRE (92) - 55 rue Stalingrad	92	Lot 8:CS48(00ha06a79ca)	314 564,00	'1/24	13 106,83
29/04/2024	APPARTEMENT	BOULOGNE BILLANCOURT (92) - 91 rue du Château	92	Lot 16:P117(01ha05a32ca), Lot 8:P117(01ha05a32ca)	338 000,00	'50 %	169 000,00

22/05/2024	APPARTEMENT	MARTIGNAS SUR JALLE (33) - 10, av des Dragons de l'Impératrice	33	AL614(00ha21a15ca), AL632(00ha00a09ca)	207 000,00	50%	103 500,00
04/06/2024	APPARTEMENT	LE HAVRE (76) - 17 et 21 rue Alfred Thillard	76	OK350(00ha72a29ca)	72 000,00	50%	36 000,00
03/09/2024	APPARTEMENT	PARIS 02 (75) - 9 et 11 rue Léopold Bellan	75	AK7(00ha10a46ca)	875 000,00	20%	175 000,00
21/06/2024	MAISON	SOREL MOUSSEL (28) - Les Christophes, 34 chemin du cornier	28		153 300,00	100%	153 300,00
28/11/2024	MAISON	JUGON LES LACS (22) - Le Bas Lescouet	22	ZK64(00ha12a80ca)	75 000,00	1/3	25 000,00
27/11/2024	BOX/PARKING	TOULON (83) - 27 chemin Aspirant Bougarel, et 1731 Avenue Ortelan	83	AH11(00ha45a55ca)	22 000,00	70/300	5 133,33
27/11/2024	BOX/PARKING	TOULON (83) - résidence LES OLIVIER, 27 chemin Aspirant Bougarel	83	AH11(00ha45a55ca)	23 000,00	70/300	5 366,67
27/07/2024	MAISON	VILLEMANDEUR (45) - 7 rue Charles Gounod	45	AP79(00ha04a93ca)	75 000,00	50%	37 500,00
19/08/2024	MAISON	MOULINS LE CARBONNEL (72) - Lieudit Les Ecotais	72	ZN23(00ha59a30ca)	55 000,00	1/1	55 000,00
13/06/2024	APPARTEMENT	MENTON (06) - 37 Avenue Cernuschi	6	Lot 11:BI120(00ha02a55ca)	99 000,00	50%	49 500,00
29/01/2024	TERRAIN A BATIR	LES SABLES D OLLONNE (85) - 65 rue des Abysses	85	BR17(00ha07a12ca)	560 000,00	1/4	140 000,00
27/02/2024	APPARTEMENT	NEUILLY SUR SEINE (92) - 8 bis rue Charcot	92	Lot 10:A095(00ha01a52ca)	400 000,00	1/4	100 000,00
26/09/2024	APPARTEMENT	VILLEURBANNE (69) - 57 avenue du Général Leclerc, 1	69	CK112(00ha13a58ca), CK122(00ha01a06ca), CK123(00ha00a22ca)	260 000,00	1/9	28 888,89
07/11/2024	MAISON	SEGRE (49) - 3 Rue du Stade, SAINTE GEMMES D'ANDIGNE	49	D1152(00ha04a14ca), D1926(00ha00a52ca)	110 000,00	1/3	36 666,67
25/07/2024	MAISON	ST PIERRE LES NEMOURS (77) - 10 place Saint Pierre	77		149 400,00	100%	149 400,00
20/06/2024	MAISON	COMBS LA VILLE (77) - 18 allée des Géraniums	77	A2494(00ha03a36ca)	210 500,00	100%	210 500,00
14/03/2024	MAISON	VILLERS SOUS CHALAMONT (25) - 1 rue du court champ	25	AC6(00ha00a80ca), AC7(00ha01a94ca), AC185(00ha00a95ca)	90 000,00	100%	90 000,00
30/12/2024	APPARTEMENT	ST BRIEUC (22) - 1 bis rue du 71e régiment, d'infanterie	22	(00ha00a00ca), Lot 6:BD445(00ha10a81ca), Lot 52:BD445(00ha00a00ca), Lot 216:BD445(00ha00a00ca)	95 000,00	1/28	3 392,86
02/10/2024	APPARTEMENT	ALFORTVILLE (94) - 25-27 rue du Président Kennedy	94	(00ha00a00ca), Lot 17:Q180(00ha00a00ca), Lot 49:Q180(00ha00a00ca)	150 000,00	1/2	75 000,00
02/02/2024	MAISON	ILLOIS (76) - 6 Route de Coupigny	76		115 000,00	40%	46 000,00
20/03/2024	PARCELLE	ILLOIS (76) -	76		50 000,00	40%	20 000,00
12/04/2024	MAISON	CUSSET (03) - 46 rue Carnot	3	BS142(00ha00a64ca)	33 000,00	100%	33 000,00
01/10/2024	APPARTEMENT	COMBLOUX (74) - 110 Route d'Ormaret	74	Lot 215:B4138(00ha88a29ca), Lot 218:B4138(00ha00a00ca), Lot 317:B4138(00ha00a00ca), Lot 318:B4138(00ha00a00ca)	253 800,00	3/8	95 175,00
09/02/2024	MAISON	CHADRAC (43) - 27 avenue Louis Pasteur	43	AH76(00ha07a68ca)	230 000,00	1/4	57 500,00
12/08/2024	MAISON	AVREUIL (10) - 7 route de Chamoy	10	A738(00ha10a24ca), A739(00ha21a08ca)	50 000,00	1/2	25 000,00
08/02/2024	APPARTEMENT	DRAVEL (91) - 6 Bd du Général de Gaulle, Résidence Pont de Seine	91	BH144(00ha14a83ca), BH145(00ha14a64ca)	201 000,00	100%	201 000,00
22/05/2024	CHAMBRE	GRENOBLE (38) - 4 square Charles Michels	38	Lot 4:DK67(00ha01a90ca), DK72(00ha00a75ca)	35 000,00	1/2	17 500,00
29/03/2024	APPARTEMENT	MONTREUIL (93) - 7 rue Hoche	93	AK67(00ha10a88ca), AK77(00ha16a69ca)	162 000,00	100%	162 000,00
14/03/2024	MAISON	VERDUN (55) - 14 avenue du Commandat Raynal	55	BY378(00ha02a08ca), BY750(00ha00a09ca), BY784(00ha03a56ca)	107 000,00	20%	21 400,00
02/05/2024	MAISON	ST ANDRE (66) - 23 RUE DES ROSSIGNOLS	66	AK114(00ha06a20ca)	280 000,00	1/2	140 000,00
29/11/2024	MAISON	PARCAY MESLAY (37) - 3 rue de la Sablonnière	37	D1026(00ha01a25ca), D1027(00ha04a98ca)	158 000,00	1/4	39 500,00
16/10/2024	APPARTEMENT	ST ETIENNE (42) - 8 rue Jean Jacques Rousseau, Lot 14	42	Lot 14:BP8(00ha04a06ca)	35 000,00	1/1	35 000,00
30/09/2024	APPARTEMENT	ST ETIENNE (42) - 8 rue Jean Jacques Rousseau, Lot 15	42	Lot 15:BP8(00ha04a06ca)	36 249,74	1/1	36 249,74
21/06/2024	APPARTEMENT	TOULOUSE (31) - 96 rue de la Providence	31	AB476(00ha02a71ca)	207 000,00	1/3	69 000,00
13/09/2024	PARCELLE	PRECHACQ JOSBAIG (64) -	64	ZA34(01ha36a20ca)	8 204,00	50%	4 102,00
13/09/2024	PARCELLE	PRECHACQ JOSBAIG (64) -	64	ZA41(01ha48a50ca)	9 652,50	50%	4 826,25
13/09/2024	PARCELLE	PRECHACQ JOSBAIG (64) -	64	AD13(01ha31a53ca)	10 522,40	50%	5 261,20
08/07/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AL577(00ha00a00ca), AL578(00ha00a00ca), AL580(00ha00a00ca), AL581(00ha00a00ca), AL582(00ha00a00ca)	50 001,00	1/7	7 143,00
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AL41(00ha76a55ca), AL43(00ha85a10ca), AL45(00ha48a80ca), AL46(00ha56a20ca), AL51(00ha50a03ca), AL114	10 000,00	1/7	1 428,57
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AL131(00ha48a80ca)	500,00	1/7	71,43
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AL212(00ha50a90ca)	500,00	1/7	71,43
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AL14(01ha72a80ca), AL355(00ha35a56ca)	10 500,00	1/7	1 500,00
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	AM188(00ha44a01ca)	2 200,00	1/7	314,29
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	ZA4(01ha94a90ca)	200 000,00	1/7	28 571,43
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	ZB18(02ha42a70ca)	12 000,00	1/7	1 714,29
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	ZE20(07ha80a40ca)	39 000,00	1/7	5 571,43
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	ZH16(00ha50a20ca)	1 500,00	1/7	214,29
27/02/2024	PARCELLE	VERTON (62) -	62	ZI24(03ha85a00ca), ZI25(00ha33a80ca), ZI27(00ha82a50ca)	42 000,00	1/7	6 000,00
27/02/2024	PARCELLE	GROFFLIERS (62) -	62	B32(01ha13a16ca), B33(01ha01a06ca), B37(00ha98a37ca), B38(01ha83a53ca), B39(01ha39a56ca), B40(01ha68	40 000,00	1/7	5 714,29
27/02/2024	PARCELLE	RANG DU FLIERS (62) -	62	AS99(00ha29a80ca)	500,00	1/7	71,43
30/09/2024	BOX/PARKING	LE TOUQUET PARIS PLAGE (62) - Clos des commorans, Résidence Mayvillage	62	Lot 34:BM56(00ha00a00ca)	34 000,00	100%	34 000,00
24/06/2024	APPARTEMENT	MERLIMONT (62) - Résidence Lorymar, 71 allée de Vendée	62	AK181(00ha11a46ca), AK182(00ha61a01ca), AK183(00ha03a14ca), AK184(00ha04a69ca), AK185(00ha03a57ca),	265 000,00	100%	265 000,00
28/08/2024	APPARTEMENT	ERSTEIN (67) - 5 rue de la Savoie	67	Lot 17:BA130(00ha10a65ca)	93 500,00	100%	93 500,00
08/08/2024	APPARTEMENT	NEUILLY SUR SEINE (92) - 95 rue Laffitte	92	AI64(00ha23a23ca)	310 000,00	50%	155 000,00
10/07/2024	MAISON	CLERMONT (60) - 56 avenue Gambetta	60	BC50(00ha05a73ca)	158 000,00	1/3	52 666,67
14/11/2024	APPARTEMENT	CLERMONT (60) - 2 rue Henri Barbusse	60	AN314(00ha03a27ca), AN316(00ha10a43ca), AN320(00ha07a74ca), AN323(00ha02a90ca), AN324(00ha03a09ca)	68 000,00	1/3	22 666,67
28/02/2024	MAISON	BEAUFORT BLAVINCOURT (62) - 11 rue du château d'eau	62	D224(00ha07a60ca), D225(00ha04a35ca), D226(00ha21a85ca)	145 000,00	100%	145 000,00
27/12/2024	MAISON	PLEYBER CHRIST (29) - 45 route de Sait Thegonnec	29	AE4(00ha05a40ca)	110 000,00	100%	110 000,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), A87(01ha44a90ca)	3 912,00	100%	3 912,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	A88(00ha01a20ca)	32,00	100%	32,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Béziat	40	A89(00ha75a30ca), A89(00ha40a00ca)	4 415,00	100%	4 415,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	A90(00ha30a60ca)	826,00	100%	826,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	A420(00ha96a76ca), A420(00ha72a00ca)	7 062,00	100%	7 062,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	A422(00ha61a50ca)	1 661,00	100%	1 661,00
08/01/2024	PARCELLE	MORCENX (40) - Beziat	40	A424(05ha42a39ca), A424(02ha05a00ca)	34 553,00	100%	34 553,00
13/05/2024	APPARTEMENT	LOCHES (37) - avenue de la Gare	37	Lot 1:AS77(00ha09a30ca), Lot 3:AS77(00ha00a00ca), Lot 5:AS77(00ha00a00ca)	140 000,00	1/2	70 000,00
10/01/2024	APPARTEMENT	LE GOLFE JUAN (06) - Résidence l'Estivalière, 3-5 avenue de la Poste	6	Lot 166:(00ha00a00ca), Lot 290:(00ha00a00ca), Lot 303:(00ha00a00ca)	165 000,00	100%	165 000,00
27/02/2024	MAISON	MARANS (17) - Le Corps de Garde, Rue Rive Gauche de la Sèvre	17	ZK39(00ha19a89ca), ZK41(00ha00a00ca)	40 000,00	1/3	13 333,33

16/02/2024	APPARTEMENT	GENTILLY (94) - 67 rue Charles Frérot	94	K252(00ha30a47ca)	220 000,00	1/3	73 333,33
28/06/2024	MAISON	ST HILAIRE LA FORET (85) - 8 rue des Vélizieres	85	AB10(00ha05a99ca)	195 000,00	50%	97 500,00
28/03/2024	MAISON	VIDAUBAN (83) - 41 chemin des Tortues	83	AS230(00ha10a88ca)	380 000,00	100%	380 000,00
23/07/2024	MAISON	PUJOLS (47) - 365 Chemin de Cambes	47	BR15(00ha61a81ca)	120 000,00	3/20	18 000,00
09/09/2024	APPARTEMENT	CLICHY (92) - 35 Rue de Paris	92	AC254(00ha35a21ca)	320 000,00	65%	208 000,00
27/02/2024	MAISON	SENAS (13) - 404 Chemin des Bressieres	13	AI229(00ha32a77ca), AK138(00ha25a05ca)	269 000,00	100%	269 000,00
16/09/2024	MAISON	JALLAUCOURT (57) - 9 rue principale	57	1114(00ha16a76ca)	65 000,00	100%	65 000,00
16/07/2024	PARCELLE	MALAUCCOURT SUR SELLE (57) -	57		1 500,00	100%	1 500,00
25/10/2024	APPARTEMENT	MARSEILLE 08 (13) - 121 avenue de Mazargues, Quartier Saint Giniez, Le Grand Giniez	13	Lot 246:843E3(04ha25a70ca), Lot 489:843E3(00ha00a00ca)	247 000,00	3/32	23 156,25
11/03/2024	APPARTEMENT	CAGNES SUR MER (06) - 18 avenue des Mimosas, Résidence Persépolis B	6	AY170(00ha33a18ca), AY293(00ha13a83ca)	220 000,00	100%	220 000,00
09/09/2024	MAISON	LANESTER (56) - 1 rue de l'Anse	56	AB154(00ha04a48ca)	245 000,00	100%	245 000,00
19/03/2024	MAISON	SELLES SUR CHER (41) - 26 rue de Saint-Lazare	41	AA8(00ha12a46ca)	141 500,00	1/12	11 791,67
04/07/2024	APPARTEMENT	LA ROCHELLE (17) - 4 rue Franck Delmas, Résidence La Ribeaupillé	17	AV49(00ha00a19ca), AV50(00ha00a19ca), AV51(05ha04a69ca)	295 000,00	30%	88 500,00
15/07/2024	APPARTEMENT	ANTONY (92) - 6 bis avenue Aristide Briand	92	Lot 143:BU89(00ha04a22ca), Lot 249:BU89(00ha00a00ca)	160 000,00	100%	160 000,00
03/10/2024	APPARTEMENT	VANVES (92) - 26 et 28 rue René Coche	92	Lot 76:N118(00ha17a23ca), Lot 49:N118(00ha00a00ca), Lot 18:N118(00ha00a00ca)	266 670,00	100%	266 670,00
29/10/2024	MAISON	TROYES (10) - 166 Avenue Chomedey de Maisonneuve	10	BH98(00ha02a98ca), BH315(00ha00a24ca)	80 000,00	100%	80 000,00
30/12/2024	MAISON	MOREUIL (80) - 9 Rue Veuve Thibauville	80	AH198(00ha02a58ca)	65 000,00	100%	65 000,00
28/08/2024	APPARTEMENT	DEAUVILLE (14) - 112 rue Général Leclerc, Résidence Villa Normande	14	Lot 108:AB260(00ha00a00ca), Lot 191:AB260(00ha00a00ca), Lot 300:AB260(00ha54a47ca)	280 000,00	5%	14 000,00
21/10/2024	APPARTEMENT	DEAUVILLE (14) - 2 rue des Villas, Rue Raspail résidence la Seigneurie, Boulevard Eugène Comuché	14	Lot 283:AB265(00ha93a56ca)	85 000,00	5%	4 250,00
05/09/2024	BOX/PARKING	VINCENNES (94) - 40 rue de Fontenay	94		30 000,00	5%	1 500,00
09/09/2024	BOX/PARKING	MARIGNANE (13) - Résidence La Caravelle, 12 Avenue Sainte-Anne-lot 81, Lieudit BONJOUR	13	Lot 81:AR152(00ha54a79ca)	12 750,00	100%	12 750,00
09/09/2024	BOX/PARKING	MARIGNANE (13) - Résidence Le Moulin, Avenue du Maréchal Juin	13	Lot 291:AD93(00ha11a44ca)	12 750,00	100%	12 750,00
24/09/2024	APPARTEMENT	MARIGNANE (13) - Résidence la Signore V, 5 Rue J. Massenet	13	Lot 74:CM13(00ha00a16ca), Lot 61:CM19(00ha00a09ca), CM453(03ha02a10ca), CM479(00ha06a25ca)	83 577,00	100%	83 577,00
25/09/2024	APPARTEMENT	MARIGNANE (13) - Résidence la Caravelle, 12 avenue Sainte-Anne, Lieudit BONJOUR	13	Lot 25:AR152(00ha54a79ca), Lot 26:AR152(00ha00a00ca)	69 225,00	100%	69 225,00
24/06/2024	BOX/PARKING	MARIGNANE (13) - Résidence le Moulin, Avenue du Maréchal Juin	13	Lot 288:AD92(01ha22a27ca)	13 000,00	100%	13 000,00
13/11/2024	MAISON	AIGUES MORTES (30) - 40 rue de la Pinède	30	AS136(00ha00a50ca), AS137(00ha04a06ca)	260 000,00	50%	130 000,00
31/07/2024	MAISON	LE TOUQUET PARIS PLAGE (62) - 10 rue des Dunes	62	AC13(00ha01a55ca)	570 000,00	100%	570 000,00
13/09/2024	MAISON	SPAY (72) - 4 Impasse de l'Etoile	72	AA102(00ha10a00ca)	150 000,00	5/16	46 875,00
31/05/2024	MAISON	COLOMBES (92) - 39 rue Branly	92	AA227(00ha01a51ca)	120 000,00	100%	120 000,00
25/04/2024	APPARTEMENT	STE LUCIE DE PORTO VECCHIO (20) - 45 rue Grazzoso Suttanu	20	G1265(00ha43a06ca)	304 567,00	3/8	114 212,63
25/06/2024	APPARTEMENT	TINQUEUX (51) - 5 avenue Roger Salengro	51	Lot 174:AM356(00ha00a00ca), Lot 9:AM356(00			

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
26/11/2024	MAISON	WATTRELOS (59) - 5 Rue de Lisieux	59	AX183(00ha02a05ca)	130 000,00	100 %	130 000,00
14/08/2024	MAISON	BREST (29) - 5 rue La Bruyère	29	AZ181(00ha04a37ca)	420 000,00	1/6	70 000,00
01/07/2024	APPARTEMENT	PARIS 20 (75) - 30-32 rue Levert	75	Lot 35:AE74(00ha12a74ca), Lot 71:AE74(00ha00a00ca)	520 000,00	1/4	130 000,00
02/09/2024	APPARTEMENT	NICE (06) - 5 avenue Général Weygand	6	Lot 1109:MH296(00ha65a00ca), Lot 1076:MH296(00ha00a00ca), Lot 1174:MH308(00ha15a74ca)	330 000,00	100 %	330 000,00
14/11/2024	APPARTEMENT	L ISLE ADAM (95) - 16 avenue de Paris - 18 rue de la Renarde et 47 ter avenue des Bonhommes	95	Lot 101:AW116(02ha54a90ca)	122 000,00	100 %	122 000,00
05/01/2024	MAISON	ORSAY (91) - 4 rue de Launay	91	BI231(00ha08a03ca)	162 500,00	100 %	162 500,00
27/09/2024	MAISON	LE LAVANDOU (83) - Pramousquier, rue Adjudant - Chef Noël Texier	83	AI13(00ha14a10ca)	1 256 500,00	1/3	418 833,33
16/10/2024	MAISON	ST PIERRE DU PERRAY (91) - 150 rue du Grand Maury	91	AN97(00ha00a00ca)	280 000,00	100 %	280 000,00
14/03/2024	MAISON	MARCIGNY (71) - 1 rue de la Serve	71	AN137(00ha08a52ca), AN138(00ha03a87ca)	119 530,00	1/8	14 941,25
09/08/2024	APPARTEMENT	BANDOL (83) - 80 rue Honoré de Balzac	83	Lot 7:AD707(00ha08a12ca), Lot 18:AD707(00ha00a00ca), AD708(00ha00a00ca), AD709(00ha00a00ca), AD710(0	230 000,00	100 %	230 000,00
30/09/2024	MAISON	ST AYGLUF (83) - 48 allée des Fleurs	83	BY267(00ha11a40ca)	418 000,00	1/3	139 333,33
02/08/2024	MAISON	PLOUHINEC (29) - 2 rue des géraniums	29	XC121(00ha00a00ca)	100 000,00	50 %	50 000,00
29/11/2024	MAISON	LUNEL (34) - 9 rue des Hortensias	34	AR110(00ha02a93ca)	234 000,00	30%	70 200,00
02/09/2024	MAISON	JOUE-LES-TOURS (37) - 22 impasse des sorbiers	37	AD681(00ha06a54ca)	225 000,00	50 %	112 500,00
16/12/2024	MAISON	FACHES THUMESNIL (59) - 7 rue du Bavay	59	AX56(00ha02a61ca)	180 000,00	1/3	60 000,00
30/07/2024	MAISON	CHAMPIGNY SUR MARNE (94) - 133 rue de Musselburgh	94	BD33(00ha03a38ca)	237 000,00	100 %	237 000,00
19/09/2024	MAISON	BINIC ETABLES SUR MER (22) - 16 rue du Château d'eau	22	AL145(00ha0a70ca), AL713(00ha00a91ca)	135 000,00	100 %	135 000,00
01/07/2024	MAISON	GEVREY CHAMBERTIN (21) - 11 rue du Château	21	AC118(00ha12a02ca), AC180(00ha02a87ca)	150 000,00	50%	75 000,00
27/11/2024	MAISON	BINIC ETABLES SUR MER (22) - 99 rue de la République	22	AE108(00ha03a79ca), AE416(00ha00a65ca), AE417(00ha00a50ca)	190 000,00	100 %	190 000,00
06/09/2024	APPARTEMENT	CHARLEVILLE MEZIERES (08) - 16 bis rue d'Alsace	8		134 000,00	1/3	44 666,67
23/10/2024	APPARTEMENT	BOULOGNE SUR MER (62) - 46 rue de Joinville	62	Lot 3:AD185(00ha02a48ca)	90 000,00	100%	90 000,00
16/12/2024	MAISON	QUEYRAC (33) - 12 rue des volatiles	33		175 800,00	50 %	87 900,00
					29 846 612,70		15 812 072,28

LISTE DES REDISTRIBUTIONS

à des personnes morales dans l'année 2024

LISTE DES REDISTRIBUTIONS A DES PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS) VERSÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024	MONTANT EN EUROS
3 P'TITS CHATS-RENTAIS	500 €
4 PATTES 2 MAINS	500 €
A LA FERME DES CHOUPINOUS "POILS PLUMES"	500 €
A.C.A.B. ASSOCIATION DES CHATS ABANDONNÉS DE BAR/SEINE	500 €
ACROMAINVILLE	1 500 €
ADOPT1PET	2 000 €
AIDE, PROTECTION, SAUVETAGE DES ANIMAUX	500 €
ALLAURE CHAT	500 €
ALTAÏ 61	500 €
AMDAC	3 000 €
AMICALE CHATS	5 000 €
AMOUR ET PROTECTION DES ANIMAUX	500 €
ANIM AUBAIS PROTECT	500 €
ANIMAL ACTION NC	3 000 €
ANIMAL POUR LA VIE	2 500 €
ANIMAL PROTECT	500 €
ANIMALURE	500 €
ANIMATOU 74	3 500 €
ANIMAUX ASSISTANCE EUROPE (SPA BAYONNE)	10 000 €
ANIMAUX ERRANTS ECONOMIE	500 €
APUS APUCES	5 000 €
AS CATS RESCUE	1 700 €
ASSA DECLERCQ	2 000 €

ASSISTOCHAT	500 €
ASSIST'O'CHATS	500 €
ASSIST'O'MINOUS	500 €
ASSOCIATION "CHATS LA LA" DE VALRÉAS	2 000 €
ASSOCIATION ANGELS ANIMAUX EN DÉTRESSE	500 €
ASSOCIATION ANIMALE DE SECOURS DE SAUVEGARDE ET D'INFORMATION (LAASSI)	500 €
ASSOCIATION AU BONHEUR DES PETITES PATTES (ABPP)	500 €
ASSOCIATION BREIZH DE NAC	500 €
ASSOCIATION CASPERE TLULU	500 €
ASSOCIATION CHAT-MANNE	500 €
ASSOCIATION CHATS ERRANTS VAL DE NIÈVRE	2 500 €
ASSOCIATION CHATS PAR MINOU	500 €
ASSOCIATION COUP DE PATTE	500 €
ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE CANAVAROISE	500 €
ASSOCIATION DE PROTECTION ET STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS	500 €
ASSOCIATION DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS DU 41	2 000 €
ASSOCIATION DES CHATS DU BOIS DE VINCENES ET ALENTOURS	500 €
ASSOCIATION DES CHIOTS ET CHATONS À ADOPTER	500 €
ASSOCIATION DES PROTECTION DES CHATS (APDC)	500 €



ASSOCIATION FÉLIN 87	1 500 €
ASSOCIATION GRIGNOISE DES AMIS DES CHATS	500 €
ASSOCIATION LES CHATS DE LA PRESQU'ÎLE	500 €
ASSOCIATION LES GRIFFES DU CŒUR	500 €
ASSOCIATION PAPATTES ET COMPAGNIE 33	4 000 €
ASSOCIATION PITBULLS SNS TOIT (APST)	500 €
ASSOCIATION PROTECT CHATS LIBRES	500 €
ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX LES P'TITS CŒURS DE BASTET	500 €
ASSOCIATION RESPECT DROITS DES ANIMAUX	2 000 €
ASSOCIATION SAUVONS LES ANIMAUX	500 €
ASSOCIATION TORREILLES ÂNES ET COMPAGNIE 66	1 500 €
ATLANTIC CAT MONTALIVET	500 €
AU BONHEUR DES BÊTES	500 €
AU CHAT PAISIBLE	500 €
AU CŒUR DES CHATS	500 €
AU PETIT BONHEUR DE NOS OUBLIÉS	3 000 €
AU PRÈ DE MON ARCHE	500 €
AU PRÉ DES CHATS	500 €
AVENIR ANIMAL	500 €
BALBYCHATS	1 000 €
BÊLE ALICE	1 000 €
BÊTES DE SCÈNES	2 500 €
BIA'CHATS	500 €
BIBOU ET CIE MATOUS DES RUES	2 500 €
BORMES-LES-MIMOCHATS	500 €
BREIZH PATOUNES	500 €
CANI COMPRÉHENSION	500 €
CAT'ETOILES	1 500 €
CATS IN THE AIR 2016	3 000 €
CATS'GARFIELD, LES GRIFFES DE L'ESPOIR	500 €
CENTRE DE SOINS DE LA FAUNE SAUVAGE POITEVINE	3 500 €
CESAR	500 €
CHACALIE	500 €
CHACUN CHERCHE SON CHAT CCSC	500 €

CHACUN SON CHAT	3 500 €
CH'ADOPTE-MOI	500 €
CHADOUX	500 €
CHAPAT	1 000 €
CHAT L'HEUREUX	500 €
CHAT L'HEUREUX CHAT L'ANGE ET CIE	500 €
CHAT QU'UN SON TOIT 86	2 000 €
CHAT'BANDONNE PAS 27	500 €
CHATCHOU	500 €
CHAT-O-CATS	500 €
CHAT'OUILLE	500 €
CHATPATOUNE	500 €
CHAT'PERLIPOPETTE	1 000 €
CHATS LIBRES DE BOUGIVAL	500 €
CHATS LIBRES DE GRENOBLE ET DE L'ISÈRE	500 €
CHATS LIBRES DE LA FORÊT	500 €
CHATS LIBRES DE VILLENEUVE SUR FÈRE	500 €
CHATS LIBRES VILLELONGUETS	4 500 €
CHATS PERCHÉS	500 €
CHATS ULISSIENS	1 000 €
CHATS/DOGS	500 €
CHATS-LIBRES-EVE-ASSOCIATION 2021	500 €
CHATS'PERCHÉS	500 €
CHATS-SOS	500 €
CHA'URGE	500 €
CHEZ RISSON, LE HÉRISSEMENT	1 000 €
CHOISY TON CHAT	500 €
CH'TATRAP	500 €
CLUB D'ASSISTANCE AUX ANIMAUX TROUVÉS ET SEDENTAIRES	2 000 €
CŒUR SUR PATTES 42	800 €
COLLECTIF ANIMAL 36	1 700 €
COM'CHATS	2 000 €
COMITÉ DE DÉFENSE ANIMALIÈRE DU RABASTINOIS	500 €
COSA ANIMALIA	5 000 €
COUP D'PATTE	500 €
CVSB REFUGE ANIMALIER	500 €
DÉFENSE ANIMALE GRIMAUDOISE	800 €

DES CŒURS POUR LES PATTES DU 93	500 €
ECOLE DU CHAT (METZ)	500 €
ECOLE DU CHAT (ST AUBIN-ELBEUF)	500 €
ECOLE DU CHAT DE LA VALLÉE D'AUGE COMITÉ DE DÉFENSE DES BÊTES LIBRES (ECVA)	500 €
ECOLE DU CHAT DE VALENCE	3 000 €
ECOLE DU CHAT LIBRE CAILLEROT	500 €
ECOLE DU CHAT LIBRE DE POITIERS	3 000 €
ECOLE DU CHAT LIBRE VALLAURIS GOLFE JUAN	1 500 €
EMÂ	500 €
ENTRAIDE CHATS VILLEJUIF	2 500 €
EQUI DOLCE	500 €
EQUIPE DE SECOURS ANIMALIERS EN MONTAGNE	1 000 €
FAUNE ESSONNE	2 000 €
FAUN'ETC	500 €
FÉLIN POSSIBLE	500 €
FÉLINS DES RUES DE TREMBLAY	500 €
FÉLINS POUR L'AUTRE 34	2 500 €
FÉLINS RECUEILLIS 2.0	500 €
FELIS CANIS	2 500 €
FELIS SILVESTRIS CATUS	500 €
GALOP POUR LA VIE	1 000 €
GROUPEMENT D'INTERVENTION MALTRAITANCE ANIMALE 74 (GIMA 74)	500 €
HÉBERGEMENT ANIMAUX TEMPORAIRE HOSPICE ET INSERTION	3 500 €
HELP	500 €
HELP MATOU SANS TOIT	500 €
JUSTINE AND CO	500 €
LA BANDE À NOUNOU	2 000 €
LA BELLE VIE	2 500 €
LA CASE À CAT	2 000 €
LA CROQUETTE ROCHEFORT DU GARD	500 €
LA GRANGE AUX LAPINS	500 €
LA LICORNE	500 €
LA LUMIÈRE DES CHEVAUX	3 500 €
LA MÉTAIRIE	500 €

LA PATTE SUR LE CŒUR	500 €
LA PATTE SUR LE CŒUR BZH	1 000 €
LA POMPONNETTE	800 €
LA PORTE DE L'ESPOIR	1 000 €
L'ANGE CAPRIN	500 €
L'ARBACHATS	500 €
L'ARBRE À CHATS ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE	500 €
L'ARCHE DE BAGHEERA	2 000 €
L'ARCHE DE GAÏA	500 €
L'ARCHE DE MORPHÉE	500 €
L'ARCHE DE NÉO	500 €
L'ARCHE DE NOÉ	500 €
L'ARCHE DE PLOUM	3 000 €
L'ARCHE DE SAKURA	500 €
L'ARCHE DE SHEENA	500 €
L'ARCHE DE TIKA	1 200 €
L'ARCHE DES COUSSINETS	500 €
L'ARCHE DES LAPICHOUS	500 €
L'ARCHE DU MONT DE SALVA (LES CHATS DE LULU)	1 500 €
L'ARCHE QUÉRRIENOISE (L'ARCHE DE NAMASTÉ)	500 €
LARMES DE CHATS	500 €
L'AUBERGE DES BICHINOS	500 €
LE CHALET DES CHATS	1 000 €
LE CHAT L'ANGE	2 000 €
LE CHAT'VOIR AUTOUR DU CHAT	500 €
LE CHEVAL BLEU	500 €
LE COUP DE PATTE DE NESS	750 €
LE GANG DES MATOUS	3 500 €
LE MONDE DE TINA	500 €
LE MONDE DE YOKO	500 €
LE REFUGE DE JADE	500 €
LE REFUGE DE L'ÉCUREUIL ROUX	500 €
LE REFUGE DE L'ÉCUREUIL SUR LE VIEUX CHÊNE	1 000 €
LE RELAIS DES ANIMAUX	500 €
LE SECOUR FÉLIN	500 €
LE TIPI DES CHATS	3 500 €
L'ÉCOLE DU CHAT D'OLLIOULES	4 000 €
L'ÉCOLE DU CHAT DU CAMPUS DE NANTERRE	500 €
L'ÉCOLE DU CHAT ISTRÉEN	500 €

LES 3 DINDES	5 000 €
LES 4 PATTES DU MAS D'AIGLUN	500 €
LES ÂMES ÉQUINES	500 €
LES AMIS DE LILI	500 €
LES AMIS DE MISSY	500 €
LES AMIS DE NÉO	500 €
LES AMIS DES CHATS	500 €
LES AMIS DES CHATS DU REVEST	500 €
LES AMIS DES CHATS, VIX	500 €
LES AMIS D'ILOU	500 €
LES ÂNES D'HÉLÉNA	500 €
LES ANIMAUX DE LA MARCHANDIÈRE	500 €
LES ANIMAUX FANTASTIQUES	500 €
LES ARISTO CATS	500 €
LES ARISTO'PRINCES	500 €
LES ARTS ET LES ÂMES	500 €
LES BUDDY CHATS	500 €
LES CAT'LUS DES RUES	500 €
LES CH'AMIS DE BRIGNOLES	500 €
LES CHA'MOURS DE SAINT-MARD	500 €
LES CHAPERLIPOPETTES	500 €
LES CHATMAGNYS LIBRES	500 €
LES CHATS DE BACALAN	500 €
LES CHATS DE CHEZ NOUS	500 €
LES CHATS DE KIARA	500 €
LES CHATS DE L'ARCHE 41	500 €
LES CHATS DE L'ÎLE	500 €
LES CHATS DE L'OMBRE	2 000 €
LES CHATS DE NOTRE DAME	500 €
LES CHATS DE SERGE	500 €
LES CHATS DE STELLA	5 000 €
LES CHATS DE VINON	500 €
LES CHATS D'HÉBÈC	500 €
LES CHATS DU CLERMONTAIS	500 €
LES CHATS DU MARNANT	500 €
LES CHATS DU MERCANTOUR	5 000 €
LES CHATS FERMIERS	500 €
LES CHATS LIBRES - LE BOSC	500 €

LES CHATS LIBRES DE BEAUCAIRE	500 €
LES CHATS LIBRES DE CHAT'EAVUILLAIN	500 €
LES CHATS LIBRES DE CHAUMONT	500 €
LES CHATS LIBRES DE L'AIGUILLON SUR MER	500 €
LES CHATS LIBRES DE LYNE	1 000 €
LES CHATS LIBRES DE MONTFRIN	500 €
LES CHATS LIBRES DE RIAN	500 €
LES CHATS LIBRES DE SAINT-ROCH	500 €
LES CHATS LIBRES DE ST MARTIN DE RÉ	500 €
LES CHATS LIBRES DE TANNERON	500 €
LES CHATS LIBRES DE THÉZIERS	500 €
LES CHATS LIBRES DE VENEUX	500 €
LES CHATS LIBRES DE VERSAILLES	500 €
LES CHATS LIBRES DES 3 VALLÉES	500 €
LES CHATS LIBRES DES GRÉES	500 €
LES CHATS LIBRES DES SABLES D'OLONNE	500 €
LES CHATS LIBRES DU BAZOIS	500 €
LES CHATS LIBRES DU CH PIERRE LÔO	500 €
LES CHATS MIRANDAIS	500 €
LES CHATS OUBLIÉS	500 €
LES CHATS PAIX BELLE DU LAURAGAIS	500 €
LES CHATS PERCHÉS	500 €
LES CHATS PERCHÉS DE MIRMANDE	500 €
LES CHATS SANS TOÏ	500 €
LES CHATS SANS TOI...T	2 000 €
LES CHATS VIRÉS 31	500 €
LES CHATSMAGES	500 €
LES CHATS'NONYMES	3 000 €
LES COUPS FOURRÉS	2 500 €
LES CRINS DE LIBERTÉ	5 000 €
LES ÉCURIES DU DERNIERS RECOURS	5 000 €
LES GIVENCHATS	500 €

LES LOULOUS DE JULIE	500 €
LES MATOUS DE L'ARRATS	500 €
LES MATOUS DE RÉMOULINS	500 €
LES MATOUS FARLÉDOIS	500 €
LES MATOUS VAGABONDS	1 000 €
LES MISS'TIGRIS DE L'ESPOIR	500 €
LES MOUSTIKAT'S	500 €
LES OUBLIÉS DE VAL DE BRENNE	500 €
LES PATOUNES DU 62	500 €
LES PATOUNES DE THÉO	500 €
LES PETITS FÉLINS DE CORSE	2 000 €
LES PETITS FÉLINS DE VERNOU	500 €
LES POILUS D'OISSERY	500 €
LES POILUS SANS FAMILLE	500 €
LES PROTÉGÉS DE WILLIAM	500 €
LES P'TITES PATTES DE BOMBANNES	500 €
LES P'TITS BÂTARDS	500 €
LES P'TITS O'MALLEY	500 €
LES P'TITS POILUS D'LA GROTTTE	2 000 €
LES P'TITS SAUVAGES	500 €
LES SABOTS DE LELE	500 €
LES SABOTS DE LOLA	1 725 €
LES SPHINX DES CÉVÈNNES	500 €
L'ESCALE DES POILUS	1 000 €
L'ESPOIR DE VIVRE	500 €
LIEVI-MINO	500 €
LOS CATONIERS CEUX QUI AIMENT LES CHATS	500 €
LOU PILOU	500 €
LOVE CATS 73	1 000 €
MAIN DANS LA PATTE	500 €
MARINA UN REFUGE POUR CERET	3 000 €
MILLE ET UNES VIES (M.E.U.V.)	500 €
MILPET	500 €
MOUSTACHES ET COMPAGNIE	2 500 €
MUSOTOPIA	500 €
NATACHAT	500 €
NOCTIS HÉRISONS	1 000 €
NOS PETITES PATTES VALETTOISE	500 €

OHANA	500 €
ON PEUT LES AIDER "OPLA"	500 €
ORGANISATION DE PROTECTION DES ANIMAUX DE GUADELOUPE	1 000 €
PACHATS 77 ASSOCIATION PROTECTION ANIMALE CHATS LIEUSAIN	500 €
PAS DE CHAT SANS TOIT	2 000 €
PATOUNES DE CHATS	2 500 €
PATTES DE VELOURS	500 €
PETIT ABRI	500 €
PHOEBUS	500 €
PHOENIX	2 500 €
PIPSINO	500 €
POILS O PATTES	500 €
PRESTIGE PONEY	500 €
PROTECT CAT	500 €
PROTECTION ANIMALE ET NATURE	3 000 €
PROTECTION CHATS ABANDONNÉS	500 €
PROTECTION FÉLINE DES ULIS ET ALETOURS (PFDUA)	500 €
P'TITS BOUTS DE CHATS 38	500 €
QUATRE PATTES EN DÉTRESSE DU HAUT-BEAUJOLAIS	2 000 €
QUATRE PATTES MONTBRUNOISES	500 €
REFUGE EQUIN DE TERRE PLAINE	500 €
REPTILIAN PROTECT	4 000 €
RÉSILIENCE	1 000 €
SAINTE-QUENTIN FÉLINS	2 500 €
SANCTUAIRE ANIMALIER	500 €
SAUVE CATS	500 €
SAUVER LES CHATS ERRANTS	500 €
SAUVETAGE ACCUEIL REMPLACEMENT ANIMAUX ABANDONNÉS (SARAA)	500 €
SAUVETAGE DES ANIMAUX 76	500 €
SAVOINIMAUX	500 €
SECONDE VIE POUR LES ÉQUIDÉS	500 €
SECOUR ANIMAUX MALHEUREUX (REFUGE SAM)	500 €
SÉES AU BONHEUR DES CHATS	500 €

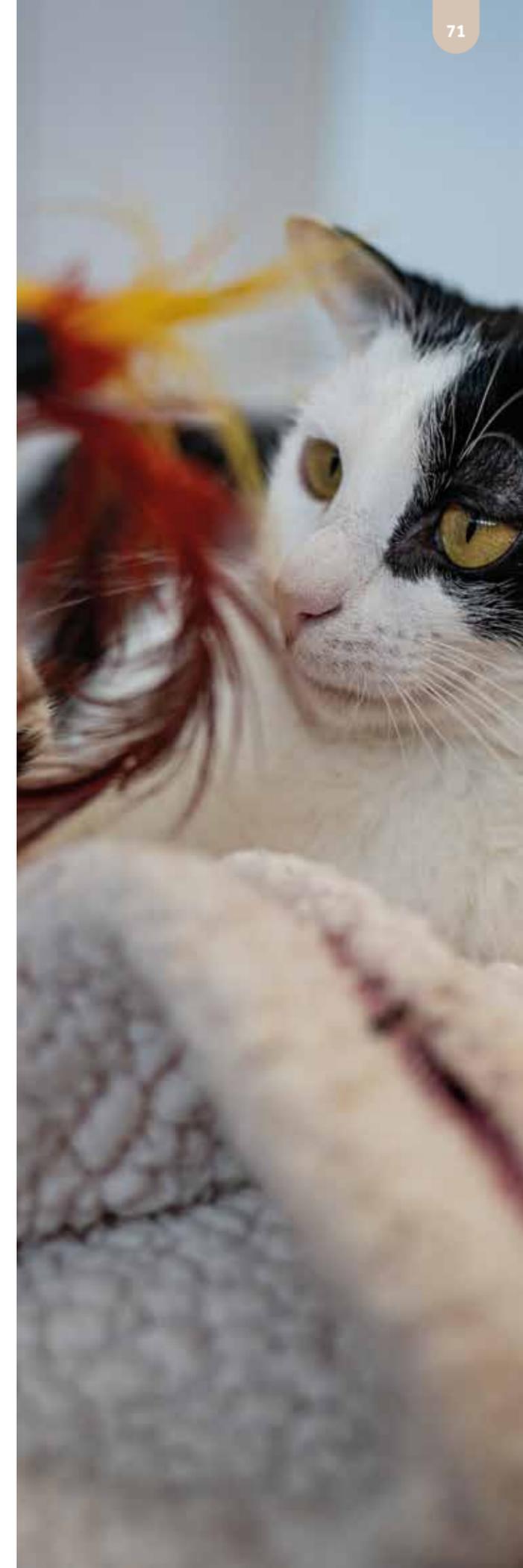
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX NOUVELLE CALÉDONIE	4 000 €
SOLIDARITÉ ANIMAUX VAR EST (S.A.V.E)	500 €
SOS ANIMAUX DE LA FERME	500 €
SOS ANIMAUX SANS FRONTIÈRES	500 €
SOS BABY'S POILS EN GALÈRE	500 €
SOS CHATS LIBRES	3 000 €
SOS FÉLINS COMMENTRYENS	500 €
SOS MATOUS DE CHANTELOUP	500 €
SOS MATOUS PICARDS	500 €
SOS REPTILES	1 000 €
SOYONS POSITIFS	500 €
STERIL CATS HDF	3 000 €
STOP ANIMAUX EN DANGER	500 €
STREET CATS	500 €
SUD ANIMAUX 83	500 €
TERRE DE BOXER	1 000 €
THE FUNNY FARM CAT RESCUE	500 €
TOUCHE PAS À MON POPOTTE	3 000 €
TOUTOUS ET MINOUS	500 €
TROIS PETITS CHATS TCHA TCHA	500 €
TURNY CATS	500 €
UN CHAT UNE CHANCE	500 €
UN ESPOIR POUR DEMAIN	500 €
UN ESPOIR POUR LES CHATONS DU COTENTIN	500 €
UN NID À TOI(T)	4 000 €
UNE PATTE DANS LA MAIN	2 000 €
VER LUISANT	1 500 €
VOLC'ANIMO	500 €



LISTE DES EMPRUNTS

réalisés dans l'année 2024

Un emprunt de 3M€ contracté courant 2024, après approbation par l'Assemblée Générale pour financer la construction du refuge de Gennevilliers.





LA

SOCIÉTÉ

PROTECTRICE DES

ANIMAUX

39 boulevard Berthier
75847 Parix Cedex 17
www.la-spa.fr